

#

#



## Étude de cas Canada

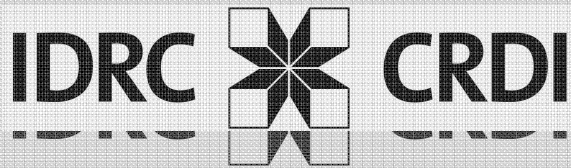
### Co-construction de politique publique pour l'économie sociale

#### Auteurs

Paul Chamberlain et Mike Toyé  
*Canadian CED Network*

Geneviève Huot et Émilien Gruet  
*Chantier de l'économie sociale*

Octobre 2011



Produced by the / Produit par le / Producido por el  
Chantier de l'économie sociale  
All rights reserved / Tous droits réservés / Todos los derechos reservados  
© Chantier de l'économie sociale 2011



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

ecosoci@chantier.qc.ca  
[www.chantier.qc.ca](http://www.chantier.qc.ca)

Ces travaux ont été exécutés avec le soutien du Centre de recherche pour le développement international (CRDI), organisme canadien, et de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). Les points de vue exprimés dans le document n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient être attribués au CRDI ou à RHDCC.

This work was carried out with support from Canada's International Development Research Centre (IDRC) and Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC). The views expressed in this paper are those of the authors and do not necessarily reflect the views of IDRC or HRSDC.

Este trabajo se llevó a cabo con el apoyo del Centro de Investigación para el Desarrollo Internacional (CRDI), Canadá, y de Recursos humanos y Desarrollo de capacidad Canadá (RHDCC). Las opiniones expuestas en dicho documento son de los autores y no reflejan necesariamente la visión del CRDI o de RHDCC.

## **Présentation des activités de recherche**

**Margie Mendell**

Présidente du comité scientifique du FIESS

Un comité scientifique du FIESS, incluant des chercheurs du milieu universitaire et des représentants d'organisations canadiennes et internationales, a été formé pour préparer des documents de travail portant sur les cinq thématiques du forum, une recherche transversale et six études de cas. Ce projet a pu voir le jour grâce à la volonté et au soutien de trois partenaires majeurs de l'événement, soit le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), l'Organisation internationale du travail (OIT), le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC).

L'objectif de ces documents de travail est de dresser un état des lieux synthétique des enjeux et des défis entourant chacun des cinq sous-thèmes du forum, (territoire et développement local, innovation sociale et entrepreneuriat collectif, finance et commerce solidaires, emploi et travail, sécurité et souveraineté alimentaires) et de faire le point sur l'état de la recherche sur ces questions tout en faisant ressortir les enjeux liés aux relations entre les pouvoirs publics et la société civile. Ces textes abordent les différentes problématiques de manière générale en incluant des exemples pertinents mettant en évidence les enjeux et les défis liés aux questions soulevées. Ces exemples sont davantage des illustrations que des modèles à reproduire. Pour réaliser ces travaux, le comité scientifique a invité plusieurs experts reconnus sur chacun de ces cinq thèmes à se pencher sur la pertinence des initiatives d'économie sociale et solidaire comme réponse aux grands défis rencontrés dans ces différents domaines.

Par ailleurs, ces documents n'ont pas la prétention d'imposer une vérité ou d'orienter les échanges qui auront lieu durant le forum, mais bien d'offrir une mise à jour aux participants et de nourrir les discussions et les débats. Ces recherches peuvent être considérées comme des travaux en cours (*work in progress*) qui devront être poursuivis par les participants. Enfin, ces documents permettent également de situer dans un contexte plus large les études de cas nationaux.

Les études de cas ne se limitent pas à une expérience par pays mais couvrent un ensemble d'initiatives (nationales, régionales ou municipales) et donne un aperçu des relations et des éventuels partenariats entre les pouvoirs publics et la société civile dans un pays donné. Plus précisément, les chercheurs ont étudié, en partenariat avec des praticiens, les dynamiques de co-construction de politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire et en lien avec un ou plusieurs des cinq thèmes du forum. Les études de cas offrent un large éventail d'expériences à travers l'étude de 6 pays sur quatre continents où l'économie sociale et solidaire a connu des avancées significatives (Canada, Brésil, Mali, Bolivie, Espagne et Afrique du Sud). Chaque étude est le fruit d'une collaboration entre praticiens et chercheurs locaux coordonnée par le comité scientifique. En ce sens, ces travaux s'inscrivent naturellement dans ce forum voué à la construction d'un dialogue pérenne entre les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire.

En tant que présidente du comité scientifique, j'aimerais remercier tous ses membres pour leur travail assidu et leur dévouement. Enfin, comme vous pourrez le constater, ces travaux ont été réalisés en plusieurs langues. Ils sont disponibles dans leurs langues originales, sauf l'étude de cas sur le Brésil qui a été traduite en espagnol. J'espère que ces documents vont inspirer un dialogue riche et constructif entre les participants du FIESS et que, de ce dialogue, naîtront des initiatives concrètes en faveur de l'ESS.

## **Résumé** (*see English-language Summary below – véase el resumen en español más abajo*)

Au Canada, l'économie sociale et solidaire a une riche et longue histoire. Ceci dit, la conceptualisation de ces initiatives et le vocabulaire utilisé pour les décrire a beaucoup changé et continue d'évoluer.

Les structures de représentation des coopératives au Canada sont bien établies depuis plus d'un siècle, mais les organisations à but non lucratif et les groupes communautaires, combinant des objectifs sociaux et économiques, ont pour leur part commencé à devenir un secteur à part entière il y a seulement une quinzaine d'année. La constitution de ce secteur est très avancée dans la province du Québec, où dans les années 1990, une forte mobilisation communautaire a mené à la création du Chantier de l'économie sociale. Dans le reste du Canada, les actions communautaires combinant des objectifs économiques et sociaux ont eu tendance à rentrer sous le vocable de développement économique communautaire. Ces organismes sont rassemblés au sein du Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDEC) depuis 1999. Plus récemment, les concepts d'entreprises sociales et de finance sociale sont également devenus d'un usage courant. Le terme d'« économie solidaire » reste lui assez peu utilisé au Canada.

Durant la dernière décennie, des nombreuses recherches ont été menées au Canada aboutissant à une nouvelle et abondante littérature traitant d'économie sociale. Les politiques publiques en sont un thème prédominant. Alors que l'absence d'une définition nationale consensuelle a rendu difficile une évaluation précise de la taille et de la portée de l'économie sociale, il est clair que celle-ci est active dans les cinq thèmes discutés durant le FIESS.

Au Québec, où le secteur est très organisé, un « système d'innovation » contribue au développement stratégique de l'économie sociale à travers plusieurs activités, incluant : consultation, représentation et promotion; soutien au développement des entreprises collectives; financement; formation de ressources humaines, et recherche partenariale.

Ce document présente certains exemples probants illustrant les processus collaboratifs entre les acteurs de la société civile et les trois niveaux de gouvernement dans le développement et la mise en place de politiques publiques favorables à l'ESS. Au Québec, elles ont donné lieu à un sommet provincial qui fut une avancée majeure pour la société civile quant à son rôle dans le débat public, à un partenariat public pour l'administration d'activités de développement des coopératives; à une conférence provinciale qui a jeté les bases de la co-construction d'un plan d'action gouvernemental en faveur de l'économie sociale; et à un partenariat municipal de soutien à l'économie sociale avec la Ville de Montréal. Dans le reste du Canada, ces politiques ont aboutis à une initiative fédérale améliorant l'accès au capital, à la formation et à la recherche comme véhicule pour la co-construction; à un programme provincial pour créer des fonds d'investissement locaux; à un crédit d'impôt provincial pour soutenir le développement des coopératives, et à divers initiatives et programmes locaux qui sont décrites ici.

Dans l'ensemble, bien que l'initiative fédérale d'économie sociale ait montré un certain potentiel durant sa courte durée de vie, le Québec offre le seul exemple de stratégies coordonnées et systématiques de développement de l'économie sociale. Dans les autres provinces, et parmi les autres initiatives fédérales, les mesures soutenant le développement de l'économie sociale sont ciblées sur des secteurs spécifiques et souvent trop fragmentées. Le gouvernement du Canada n'est généralement pas aussi avancé que nombre de pays européens dans le co-construction de politiques publiques sociales, ou dans le soutien des structures fédératrices qui est nécessaire pour stimuler une participation forte et inclusive de la société civile dans ce processus. Au Canada, le succès de certaines politiques provinciales est souvent intimement lié à l'implication

d'importants mouvements de la société civile, comme la structure fédérée du Chantier de l'économie sociale au Québec et la coalition de développement économique communautaire au Manitoba.

## **Executive Summary**

The social and solidarity economy in Canada has a long and rich history of practice, although the conceptualization of these activities and the language used to describe them has varied and continues to evolve.

The representation of co-operatives in Canada has been established for more than a century, but non-profits and community groups combining social and economic objectives have only begun formally organizing as a sector in the last 15 years. This is most advanced in the province of Québec, where strong community sector mobilization in the mid-1990s led to the creation of the Chantier de l'économie sociale. In the rest of Canada, grassroots community action combining economic and social objectives, has tended to identify under the rubric of community economic development, organized under the Canadian CED Network since 1999. More recently, the concepts of social enterprise and social finance have begun to gain currency as well, though the term “solidarity economy” is rarely used in Canada.

The last decade has produced significant research and new literature on the social economy in Canada. Public policy is a prominent theme in this work. While the absence of a nationally consistent definition has made precise measurements of the size and scope of the social economy difficult to establish, it is clear that the social economy is active in all the five theme areas under discussion at FIESS.

In Québec, where the sector is highly organized, an ‘innovation system’ to support the development of the social economy includes several activities that are key to the strategic development of the social economy, including: consultation, representation and promotion; support for the development of collective enterprises; financing; human resource training and development, and partnership research.

The paper presents some of the most notable illustrations of collaborative processes between civil society actors and all three levels of government in the development and implementation of supportive public policies. In Quebec, these include a provincial Summit that represented a breakthrough in civil society’s role in public debate; a government partnership for the administration of co-operative development activities; a provincial conference that laid the groundwork for the co-construction of a government action plan to support the social economy; and a municipal partnership to support the social economy by the City of Montréal. In the rest of Canada, a federal initiative to enhance access to capital, training and research as well as a vehicle for co-construction; a provincial program to create local investment funds; a provincial tax credit to support co-operative development, and various place-based programs and initiatives are profiled.

On the whole, Québec offers the only example of co-ordinated and systematic strategies to develop the social economy, although the federal social economy initiative offered the potential of this during its short existence. In provinces other than Québec and in other federal initiatives, measures supporting the development of the social economy are targeted to specific sectors and tend to be fragmented. The Government of Canada is generally not as advanced as many European countries in using co-construction to develop social policy, or in supporting the

unifying structures needed to facilitate strong and inclusive civil society participation in the process. Where policies have achieved a degree of prominence at the provincial level within Canada, they are often associated with strong civil society movements, as with the federated structure of the Chantier in Quebec, and the coalition around community economic development in Manitoba.

## **Resumen**

En Canadá, la economía social y solidaria tiene un largo y rico recorrido histórico en su práctica, aunque la concepción de estas actividades y el lenguaje utilizado para su descripción haya variado y siga evolucionando en la actualidad.

La representación de cooperativas en Canadá se estableció hace más de un siglo, pero las organizaciones sin ánimo de lucro y los grupos comunitarios con objetivos tanto sociales como económicos han comenzado a organizarse de manera formal como sector sólo en los últimos 15 años. Esto está más desarrollado en la provincia de Québec, donde una fuerte movilización del sector comunitario a mediados de la década de los años 90 llevó a la creación del Chantier de l'économie sociale. En el resto de Canadá, la acción militante comunitaria con objetivos tanto económicos como sociales, ha tendido a ser identificada como desarrollo económico comunitario (CED), organizado por la Red Canadiense de CED, desde 1999. Más recientemente, los conceptos de empresa social y finanza social también han empezado a hacerse habituales, a pesar de que el término “economía solidaria” se utiliza muy poco en Canadá.

En la última década se ha producido tanto investigación significativa como nueva literatura respecto a la economía social en Canadá. Las políticas públicas son un tema destacado en este trabajo. Mientras que la ausencia de una definición coherente a nivel nacional ha hecho precisas medidas respecto a la magnitud y al alcance de la economía social, difíciles de ser establecidas, está claro que la economía social está presente en las cinco áreas temáticas de discusión del FIESS.

En Québec, donde el sector está muy organizado, un “sistema de innovación” para apoyar el desarrollo de la economía social comprende varias actividades clave para el desarrollo estratégico de la economía social, lo que incluye: consulta, representación y promoción; apoyo del desarrollo de empresas colectivas; financiación; formación y desarrollo de recursos humanos, e investigación respecto al partenariado.

Este artículo presenta algunos de los ejemplos más notables de los procesos de colaboración entre la sociedad civil y los tres niveles de gobierno en el desarrollo e implementación de políticas públicas de apoyo. En Québec, éstos incluyen; una cumbre provincial que supuso un avance significativo respecto al papel de la sociedad civil en el debate público; un partenariado con el gobierno para la administración de actividades de desarrollo cooperativo; una conferencia provincial que marcó las bases para la co-construcción de un plan de acción del gobierno para apoyar la economía social; y un partenariado municipal para apoyar la economía social en la ciudad de Montréal. En el resto de Canadá: una iniciativa federal para potenciar el acceso a capital, formación e investigación, así como un vehículo para la co-construcción; un programa provincial para crear fondos de inversión local; un crédito fiscal provincial para apoyar el desarrollo de cooperativas, y se perfilan varios programas e iniciativas locales.

En su conjunto Québec resulta el único ejemplo de estrategias coordinadas y sistemáticas para desarrollar la economía social, aunque la iniciativa federal respecto a la economía social mostraba el mismo potencial durante su corta existencia. En el resto de las provincias y en otras iniciativas federales, las medidas de apoyo al desarrollo de la economía social se dirigen a sectores específicos y tienden a estar fragmentadas. En general, el Gobierno de Canadá no está tan avanzado como muchos países europeos en el uso de la co-construcción para el desarrollo de políticas públicas, o en el apoyo a las estructuras unificadoras necesarias para facilitar una participación fuerte e inclusiva de la sociedad pública en el proceso. Donde las políticas han alcanzado un grado de importancia a nivel provincial en Canadá, éstas se asocian a menudo con fuertes movimientos de la sociedad civil, como es el caso de la estructura federal del Chantier en Québec, y la coalición en torno al desarrollo económico comunitario en Manitoba.

## **Remerciements**

Merci à toutes les personnes ayant contribué à cette étude par leurs précieux commentaires :

Marguerite Mendell, Concordia University; Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale; Yves Vaillancourt, Université du Québec à Montréal; Neil Bradford, University of Western Ontario; Peter Hall, Simon Fraser University; Rupert Downing, Canadian CED Network, Brendan Reimer, Canadian CED Network.



# Contenu

<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>1. Les politiques publiques existantes en relation avec les thèmes étudiés .....</b>	<b>2</b>
<b>2. Récapitulatif de la littérature existante.....</b>	<b>2</b>
<b>3. État de la situation dans le domaine au Canada .....</b>	<b>4</b>
3.1 La contribution et le rôle de l'économie sociale en relation avec les thèmes abordés par le FIESS.....	5
3.2 Les organismes existants et les réseaux .....	6
<b>4. État de la situation dans le domaine au Québec.....</b>	<b>7</b>
4.1 Concertation, représentation et promotion .....	7
4.2 Appui au développement.....	8
4.3 Financement .....	9
4.4 Formation et développement de la main-d'œuvre.....	9
4.5 Recherche partenariale .....	9
4.6 Instances gouvernementales .....	9
<b>5. Exemples de développement et d'implantation de politiques publiques au     Canada et au Québec.....</b>	<b>10</b>
5.1 Le Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996 .....	10
5.2 La politique de développement des coopératives.....	13
5.3 Le Sommet sur l'économie sociale et solidaire de 2006 et l'élaboration du Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif en 2008.....	14
5.4 Le partenariat en économie sociale de la Ville de Montréal .....	15
5.5 L'initiative de l'économie sociale et du gouvernement fédéral .....	16
5.6 Les fonds d'investissement pour le développement économique communautaire de la Nouvelle-Écosse (CEDIF) .....	17
5.7 Le crédit d'impôt pour les coopératives du Manitoba.....	18
5.8 Programmes et initiatives centrés sur un lieu .....	19
<b>6. Impacts et lacunes des politiques publiques existantes .....</b>	<b>21</b>
6.1 Le rôle de la coopération internationale .....	22
<b>7. Conclusions.....</b>	<b>23</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>26</b>
<b>Annexe: Tableau récapitulatif des principales politiques publiques .....</b>	<b>311</b>

## Introduction

L'économie sociale et solidaire au Canada a une longue et riche histoire (Lévesque, 2007; Vaillancourt, 2010; Cabaj, 2004). Mais en dépit d'une telle histoire de la pratique, la conceptualisation de ces activités et du langage utilisé pour les décrire a varié et continue à évoluer.

Indépendamment des étiquettes apposées, l'aptitude des acteurs de l'économie sociale et solidaire à s'engager dans de significatives co-constructions des politiques publiques avec les gouvernements reste en grande partie liée à l'organisme du secteur et à la capacité des corps de représentants de maintenir le dialogue.

La représentation des coopératives au Canada est bien établie. L'Association canadienne des coopératives a célébré son 100<sup>e</sup> anniversaire en 2009 (MacPherson, 2009) alors que son homologue francophone, le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité, a été fondé en 1946. De la même façon, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité a réuni les coopératives dans la province de Québec depuis 1939. D'autre part, les groupes communautaires et les groupes à but non lucratif qui combinent les objectifs sociaux et économiques ont tout juste commencé à s'organiser officiellement en secteurs ces quinze dernières années.

L'économie sociale a subi sa plus récente renaissance au Québec au milieu des années 1990, suivant une forte mobilisation communautaire, une reconnaissance subséquente du gouvernement provincial ainsi que la formation du Chantier de l'économie sociale. Dans le reste du Canada, l'action des communautés locales combinant les objectifs sociaux et économiques s'est orientée vers le développement économique communautaire, souvent enraciné dans une approche géographique ou adaptée au milieu. Le Réseau canadien de DÉC (développement économique communautaire) a été formé en 1999 pour donner à ces initiatives une voix pancanadienne. Plus récemment, les concepts d'entreprise sociale et de financement social ont aussi commencé à gagner du terrain. Le terme « économie solidaire », toutefois, est rarement utilisé au Canada; son usage limité dans ce document en est la réflexion.

Malgré des différences dans la terminologie, les pratiques représentées partagent à des degrés divers les objectifs communs de développement communautaire, réduisant la pauvreté et l'exclusion, et procurant des biens et des services essentiels de par la création de nouvelles perspectives économiques. Les organismes qui les représentent sont devenus des organismes intermédiaires qui non seulement promeuvent des politiques publiques au nom de leurs membres, mais qui travaillent de façon de plus en plus constructive avec les gouvernements, et dans certains cas leur distribuant même les programmes gouvernementaux.

Travailler avec les gouvernements au Canada représente un véritable défi en soi. Avec trois paliers de gouvernement et les gouvernements des Premières Nations, les changements de gouvernements sont fréquents. La séparation des pouvoirs entre les gouvernements peut être compliquée et varie lorsque le rôle du gouvernement est influencé par des tendances économiques plus vastes, incluant des défis persistants d'une économie axée sur les ressources. Naturellement, certains gouvernements sont plus réceptifs que d'autres à s'engager avec les intervenants des sociétés civiles pour le développement à favoriser les politiques publiques à soutenir l'économie sociale. Mais les représentants du secteur ont été pragmatiques en saisissant

les occasions qui se présentaient à tous les niveaux du gouvernement, et à en créer d'autres lorsqu'ils ont été en mesure de le faire.

Ce document, limité au niveau de l'espace, peut seulement commencer à se pencher sur les problèmes qui affectent les co-constructions des politiques publiques qui soutiennent l'économie sociale et solidaire au Canada. Nous présentons une sélection de mesures politiques qui sont apparues pour faciliter le développement de nouvelles initiatives, en plus des processus qui ont mené à la mise en œuvre de ces mesures. Les auteurs qui traitent des expériences spécifiques ou des aspects sur les sujets plus en profondeur sont identifiés pour les lecteurs qui désirent obtenir des informations complémentaires.

## **1. Les politiques publiques existantes en relation avec les thèmes étudiés**

Le Canada est une confédération de dix provinces et trois territoires, avec des pouvoirs législatifs divisés entre les niveaux de gouvernement provincial et fédéral. Le gouvernement fédéral a le pouvoir dans un certain nombre de domaines incluant le droit pénal, la réglementation du commerce, la défense, l'argent et l'industrie bancaire, la citoyenneté, les affaires indiennes et l'assurance-emploi. Les provinces ont l'autorité législative exclusive sur la pauvreté et les droits civils, l'administration de la justice, l'éducation, les hôpitaux, les institutions municipales et les questions de nature privée (Government of Canada, 2010). Les municipalités exercent seulement les pouvoirs qui leur sont délégués par le gouvernement provincial. Les domaines tels l'immigration sont dits être partagés entre les pouvoirs provinciaux et fédéraux dans les lois constitutionnelles, mais étant donné que bon nombre des clauses définissant les sphères distinctes de l'autorité dans les lois constitutionnelles sont formulées en termes généraux, l'ambiguïté qui en résulte a amené les tribunaux à déterminer d'autres domaines de pouvoirs partagés, incluant l'environnement et la santé. Il est également important de noter que les droits des Premières Nations et des personnes inuites sont inscrits dans la Loi constitutionnelle de 1982.

La rigidité de ces partages de pouvoir a connu des hauts et des bas depuis la confédération avec un amendement permettant au gouvernement fédéral de promulguer un programme national d'assurance-emploi et de pension de vieillesse ainsi que des accords intergouvernementaux plus récents tels que l'entente sur le commerce intérieur, l'Accord pancanadien sur l'harmonisation environnementale, les ententes en vigueur sur le développement du marché et la prestation nationale pour enfants. L'entente-cadre sur l'union sociale signée par le gouvernement fédéral et les provinces et territoires (sauf le Québec) a notamment mis l'accent sur la collaboration intergouvernementale et l'implication du public dans l'élaboration des politiques (Bradford, 2009). Ce changement vers une collaboration accrue a toutefois aussi été accompagné de réductions et de transferts significatifs de services du gouvernement fédéral vers les provinces, surtout depuis le milieu des années 1990. Beaucoup de politiques affectant directement l'économie sociale sont de compétence provinciale, ce qui limite la portée de l'intervention fédérale potentielle.

Le tableau contenu dans l'annexe présente les principales politiques publiques qui favorisent directement ou indirectement le développement de l'économie sociale au Québec et dans le reste du Canada. Dans la section portant sur le Québec, nous avons aussi mentionné les agences qui sont apparues à la suite d'un dialogue entre le gouvernement et les groupes de sociétés civiles. Certaines des politiques que nous vous présentons viennent de *Osons la solidarité*, un rapport déposé par le Groupe de travail sur l'économie sociale pendant le Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996. D'autres politiques ont été développées dans divers contextes.

## 2. Récapitulatif de la littérature existante

Malgré l'absence d'un large consensus sur une définition de l'économie sociale à travers le pays, il y a une importante et notable augmentation de la littérature qui a accompagné la reconnaissance grandissante et l'utilisation du terme. L'importance de la littérature a été grandement mise en valeur par une première alliance de recherche communautaire-universitaire au Québec, l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS). S'en est suivi au Canada un programme national qui a créé six réseaux régionaux semblables ainsi qu'un centre national connu sous le nom de Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale (CSERP). Ce programme a eu pour effet d'amener plus de 300 chercheurs sur une période de cinq ans à travailler sur pratiquement autant de projets en partenariat avec des organismes d'économie sociale à travers le pays<sup>1</sup>.

Deux récentes publications sont des références remarquables pour un aperçu de la pensée actuelle de l'économie sociale au Canada. *Understanding the Social Economy: A Canadian Perspective* par Quarter et coll. (2009) présente un modèle conceptuel de l'économie sociale qui met l'accent sur la façon dont les organismes dans l'économie sociale interagissent avec d'autres parties de la société. Après avoir examiné les composantes de l'économie sociale, les auteurs traitent ce qu'ils voient comme des questions critiques, à savoir la conception organisationnelle et les stratégies de gouvernance, le financement et la comptabilité sociale, et la responsabilité. *Living Economics: Canadian Perspectives on the Social Economy, Cooperatives, and Community Economic Development*, publié par J.J. Mc Murphy (2010), présente les thèses de plusieurs des penseurs de premier plan dans le domaine à travers le Canada et traite des débats, des défis et des opportunités du secteur. Les deux ouvrages sont conçus pour être utilisés comme manuels pour les écoles de commerce qui désirent étudier le « troisième secteur » de l'économie.

Étant donné que l'économie est souvent la vision des organismes intermédiaires représentant le secteur, il n'est pas surprenant que ce soit un thème prépondérant dans le document. Une analyse du contenu de la recherche à travers les six réseaux régionaux a démontré que presque un quart des projets de recherche du CSERP sont politiquement liés (Sharkey et coll., 2010). Les études portent sur les politiques nationales, provinciales et municipales dans tous les domaines du pays par rapport à une large gamme de problèmes sociaux économiques incluant tous les thèmes du forum international. Le document de Amyot et coll. (2010) CSERP s'appuie sur cette multitude de renseignements pour fournir un aperçu des questions de politique auxquelles le secteur est confronté, soulignant les conclusions des politiques publiques des projets d'études de CSERP, en identifiant des problèmes fondamentaux tels l'accès au marché, les finances, l'entreprise de développement et le développement local, et proposant des orientations futures pour renforcer l'environnement politique public.

L'un des avantages des multiples juridictions du Canada est la possibilité de comparer différentes sphères politiques. Les provinces qui sont à l'avant-plan telles que le Québec et le Manitoba sont présentées par Loxley et Simpson (2007) et Charron (2010), qui notent que les succès et les limites de leurs initiatives respectives, de même que les facteurs contextuels, apparaissent être essentiels. L'un de ces facteurs contextuels est la qualité de l'engagement des gouvernements de la société civile pour soutenir l'économie sociale, que de nombreux auteurs ont analysée (Vaillancourt, 2008; Vaillancourt, 2011; Brock et Bulpitt, 2007).

Les municipalités sont le palier du gouvernement le plus proche de la population, motivant une analyse de quelques succès municipaux et de l'incapacité à soutenir l'économie sociale. Kain et coll. (2010) décrivent six cadres pour comprendre les relations entre les gouvernements locaux et les organismes de DÉC ou les partenaires de l'économie sociale, incluant la manière avec laquelle la Ville d'Edmonton s'est associée à l'*Edmonton Community Foundation* pour créer un fonds pour l'entreprise sociale afin de fournir à des entreprises sociales un financement provisoire et un soutien au développement.

En plus de la littérature anglaise explicite sur l'économie sociale, d'autres auteurs traitant de sujets connexes tels que la collaboration intergouvernementale sont pertinents. Des analyses d'initiatives tentant d'améliorer l'intégration horizontale et verticale de programmes telles que les Ententes sur le développement urbain ont le potentiel pour soutenir l'économie sociale et ont un impact considérable pour revitaliser les très importants besoins des communautés urbaines. En dépit des limites et des dernières annulations de quelques-unes des Ententes sur le développement urbain les plus en vue à Vancouver et Winnipeg, elles représentent d'importantes expériences dans l'intégration de la politique publique et des engagements des sociétés civiles parallèlement aux initiatives telles les *Vibrant Communities* et le programme Quartiers en essor (Bradford, 2009; Graham, 2009).

Les réalités distinctes auxquelles les communautés autochtones du Canada sont confrontées constituent un sujet de préoccupation, étant donné les problèmes de santé et les mauvaises conditions de l'économie sociale auxquels beaucoup font face. Le travail du nœud nordique du CSERP a brossé un tableau de l'économie sociale dans le nord du Canada et a examiné les communautés autochtones et l'économie sociale, en particulier les relations entre le partage, l'économie de subsistance, les cultures traditionnelles autochtones et les valeurs ainsi que la cohésion sociale dans les collectivités du Nord. Le dernier livre de Loxley (2010), *Aboriginal, Northern, and Community Economic Development*, apporte ici une importante contribution étant donné qu'il examine diverses approches des développements économiques et qu'il mêle la théorie des pratiques du développement international aux réalités du Nord canadien et des autochtones.

### **3. État de la situation dans le domaine au Canada**

Par l'entremise d'une mobilisation et d'une reconnaissance politique constantes depuis 1996, le Québec offre la plus riche sélection de politiques publiques ancrées dans la co-construction pour soutenir l'économie sociale. En plus des différences linguistiques, sociales et culturelles, le contexte québécois est distinct du reste du Canada, ce qui explique la présentation parallèle Québec et Canada qui apparaît dans ce document. Nous amorçons notre portrait global de l'économie sociale au Canada..

Comme au Québec l'économie sociale crée des perspectives économiques qui contribuent à maintenir les sources de revenu des personnes et des collectivités. Il fournit aussi une alternative, davantage centrée sur les personnes, une approche économique, rehaussant les retombées locales de l'activité économique en intégrant les aspects durables sociaux et environnementaux, les préoccupations en ce qui concerne la fourniture des besoins et des services.

L'économie sociale canadienne, souvent décrite comme « un troisième secteur » distinct du gouvernemental et du secteur privé est d'une grande envergure. Le secteur bénévole et à but non lucratif du Canada est le second en importance au monde lorsqu'on le compare à la population économiquement active, avec une estimation en 2003 de 161 000 organismes employant deux millions de personnes, ou 11.1 % de la population économiquement active (Imagine Canada, 2010). De plus, il y avait en 2003, 9200 coopératives, et lorsque considérées dans leur ensemble, la contribution à but non lucratif et la coopérative au Canada atteignent environ 8 % (Quarter et coll., 2009) n'incluant pas la valeur du travail bénévole. En matière de contributions au PIB, il est plus important que l'industrie automobile ou manufacturière au Canada (Imagine Canada, 2010).

Il faut noter, toutefois, que ces statistiques incluent beaucoup d'éducation post secondaire, des établissements de santé ou de services sociaux, qui sont dans beaucoup de provinces des organismes publics. Avec maintes juridictions et l'absence d'une définition de cohésion au niveau national, des statistiques définitives sont difficiles à établir.

### **3.1 La contribution et le rôle de l'économie sociale en relation avec les thèmes abordés par pendant le FIESS**

L'économie sociale au Canada a eu des impacts significatifs sur les cinq thèmes qui ont été débattus au Forum international de l'économie sociale et solidaire (FIESS)<sup>2</sup>, soient Territoire et Développement local, Innovation et entrepreneuriat collectif, Finance et commerce solidaires, Emploi et travail et Sécurité et souveraineté alimentaire<sup>1</sup>.

Un domaine dans lequel l'économie sociale a eu un effet considérable sur le **développement territorial et local** est celui de l'approche centrée sur un lieu visant la réduction de la pauvreté. En dépit du coût globalement élevé du train de vie au Canada, les taux de pauvreté sont plus élevés au sein des groupes bien précis de la population et à certains endroits. Les efforts faits par les réseaux anti pauvreté ont contribué à augmenter le nombre de stratégies provinciales visant à réduire la pauvreté à travers le pays. D'autres résultats de travail d'économie sociale incluent la création de partenariats avec des administrations municipales locales qui revitalisent et accroissent la démocratisation, l'inclusion sociale et le capital social en connectant les individus dans leurs collectivités.

L'économie sociale suscite de **l'innovation et de l'esprit d'entreprise** en mettant l'accent sur l'entreprise sociale. Ce modèle d'entreprise génère une source importante de revenus aux organismes caritatifs et fournit de l'emploi aux groupes désavantagés qui autrement n'auraient aucun revenu. Il y a aussi une reconnaissance accrue du rendement social sur les investissements (SROI) fournie par ces entreprises à double objectif – réduire les dépenses gouvernementales dans les transferts directs, la santé et les coûts des services sociaux en plus de générer des recettes fiscales. De plus en plus, un triple rendement est utilisé, démontrant l'impact de

---

<sup>1</sup> Ces thèmes sont énumérés dans le tableau récapitulatif des principales politiques publiques de l'annexe.

l'économie sociale sur l'environnement par la production d'énergies alternatives, la gestion des déchets et d'autres services liés à l'environnement.

L'économie sociale a un impact sur la **solidarité financière et commerciale**. L'accès au capital est un défi pour les entreprises et les organismes de l'économie sociale, et de nouveaux instruments de financement convenant à l'économie sociale sont à l'étude. Les crédits d'impôt de portée provinciale pour le DÉC et le développement coopératif, les fonds d'emprunt locaux et provinciaux ainsi que les obligations communautaires en sont des exemples. Les Canadiens utilisent des organismes d'économie sociale pour leurs besoins bancaires. Le Canada détient le nombre de membres de caisses de crédit le plus élevé par personne au monde avec trente-trois pour cent des Canadiens étant membres d'au moins une caisse de crédit. De plus, les politiques d'achats qui favorisent les entreprises sociales et qui « achètent local » font campagne pour soutenir le développement local. Les organismes de l'économie sociale jouent aussi un rôle prépondérant en soutenant la croissance du commerce international équitable.

Les quelques deux millions de personnes employées dans les secteurs non lucratifs et coopératifs démontrent un impact majeur sur **l'emploi et le travail** au Canada, tout comme le travail des organismes de l'économie sociale lorsqu'ils forment et embauchent ceux qui font face à des barrières à l'emploi. De plus, les coopératives de travailleurs à travers le pays fournissent aux employés un statut juridique qui démocratise leur lieu de travail.

L'économie sociale a un impact sur la **sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire** par le biais de réseaux de sécurité alimentaire et de conseils de politique alimentaire municipaux qui cherchent à éliminer la faim, à obtenir un système alimentaire durable et à avoir accès à de la nourriture saine et sans danger pour les gens. Leur travail est aussi vu comme une façon de « créer des communautés dynamiques, d'améliorer notre économie et de responsabiliser les citoyens » (Winnipeg, Food Policy Working Group, 2011). Le mouvement en faveur des aliments locaux prend rapidement de l'ampleur grâce aux marchés de producteurs, les programmes d'agriculture soutenue par la communauté, les productions alimentaires locales, la commercialisation des produits alimentaires locaux des coopératives, les jardins communautaires dans les écoles, les centres communautaires et les logements sociaux subventionnés.

### 3.2 Les organismes existants et les réseaux

Certains des réseaux sociaux économiques prépondérants identifiés comme faisant partie de l'économie sociale incluent : le Réseau canadien de développement économique communautaire, l'Association des coopératives du Canada et les associations coop provinciales, le Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale incluant les centres régionaux et nationaux, le Conseil pour les entreprises sociales du Canada ainsi que le Conseil économique des femmes, de même que beaucoup d'organismes tels le Centre canadien pour le renouveau communautaire, des organismes bénévoles, des organismes locaux tels *Causeway Work Centre*, *Toronto Enterprise Fund*, le *Centre for Social Innovation*, des organisations financières sociales telles que la *Canadian Alternative Investment Cooperative*, la *Canadian Community Investment Network Co-op* et les fonds de prêts communautaires, *SiG@MaRS*, *Social Capital Partners*, *socialfinance.ca* et *Tides Canada*. Il y a aussi les réseaux à but non lucratif tels qu'*Imagine Canada* et *Ontario Non-Profit Network* de même que beaucoup de réseaux sectoriels – lutte contre la pauvreté, la santé, le logement, le soin aux enfants, l'emploi et la formation des autochtones, des handicapés et des immigrants, la majorité ne s'identifiant pas comme étant

intégrée à l'économie sociale. Au Québec, bien sûr, beaucoup de réseaux sectoriels s'identifient comme faisant partie de l'économie sociale et sont regroupés sous la bannière du Chantier de l'économie sociale et du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM).

## **4. État de la situation dans le domaine au Québec**

L'économie sociale fait partie de la réalité quotidienne des Québécois et des Québécoises. Présentes dans une grande diversité de secteurs, les entreprises collectives offrent des produits et des services répondant à un ensemble de besoins dans nos communautés. Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes y travaillent; des milliers d'autres s'y impliquent bénévolement. Au Québec, l'économie sociale représente plus de 7 000 entreprises collectives (coopératives et OSBL), plus de 125 000 emplois et un chiffre d'affaires dépassant les 17 milliards de dollars et correspondant à plus de 6 % du PIB<sup>2</sup>. L'expérience québécoise est riche en enseignements en ce qui concerne la co-construction des politiques publiques en faveur de l'économie sociale. Nous avons donc voulu mettre en lumière les processus ayant permis de co-construire ces politiques tout en faisant ressortir leurs impacts et leurs lacunes. Avant d'étudier ces éléments, une brève présentation des acteurs et des structures en place sera exposée afin de montrer en quoi chacun d'eux contribue au succès du développement de l'économie sociale au Québec. Cette présentation inclura les acteurs de la société civile ainsi que ceux de l'appareil gouvernemental. Ensuite, quatre grandes étapes seront traitées comme des exemples de co-construction de politiques publiques : 1) le Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996; 2) la Politique de développement des coopératives, 3) le Sommet sur l'économie sociale et solidaire de 2006 et l'élaboration du Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif en 2008 et 4) le partenariat en économie sociale de la Ville de Montréal. Par ailleurs, de petits encadrés viendront illustrer quelques-uns des aboutissements concrets du dialogue État/Société civile. Enfin, un tableau en annexe présentera la synthèse des principales politiques publiques en faveur de l'économie sociale présentes au Québec et des organismes créés grâce à un dialogue entre l'État et la société civile. Il fera notamment le lien entre les différents éléments présentés et les cinq thématiques du Forum international de l'économie sociale et solidaire.

### **4.1 Concertation, représentation et promotion**

Nous dressons ici un bref portrait des principaux acteurs de l'économie sociale au Québec issus de la société civile et de l'appareil gouvernemental. Les premiers sont souvent nés grâce à des politiques publiques élaborées suite à un dialogue entre l'État et la société civile. Nous reviendrons sur ces processus plus loin dans le texte. Pour l'instant, nous nous pencherons surtout sur leurs missions. L'ensemble de ces acteurs constitue un système d'innovation que nous présentons par un schéma à la fin de cette section.

Le Chantier de l'économie sociale, incorporé en 1997, est un réseau de réseaux qui réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisir, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, formation, financement, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du

---

<sup>2</sup> Données provenant du Chantier de l'économie sociale. Il est à noter que la mise à jour du portrait statistique de l'économie sociale au Québec est l'un des enjeux prioritaires conjointement identifiés par la société civile et le gouvernement du Québec.



développement local en milieux rural et urbain. Il a été fondé par les acteurs de la société civile ayant participé au Groupe de travail sur l'économie sociale mis sur pied dans le cadre du Sommet sur l'économie et l'emploi qui sera présenté plus loin. Le Chantier constitue un lieu de concertation entre les divers acteurs de l'économie sociale. Ses mandats principaux sont la promotion de l'économie sociale afin de faire valoir son importance dans la structure socio-économique du Québec, le soutien à la consolidation, à l'expérimentation et au développement de nouveaux créneaux ainsi qu'une mission de représentation nationale et internationale. D'autres organismes comme le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) participent à la promotion de l'économie sociale et solidaire à l'international.

Les pôles régionaux de l'économie sociale sont composés majoritairement d'entreprises collectives et d'organisations de soutien. Leur rôle est de promouvoir l'économie sociale ainsi que de favoriser la concertation et le partenariat entre les intervenants locaux et régionaux en économie sociale afin d'harmoniser leurs actions et d'en maximiser les impacts. Les pôles sont des partenaires du Chantier et constituent l'un des regroupements siégeant sur son conseil d'administration.

Il existe plusieurs réseaux sectoriels réunissant des entreprises d'économie sociale appartenant à un secteur d'activité précis. Les centres de la petite enfance (CPE) qui offrent des services de garde éducatifs, les radios et télévisions communautaires, les entreprises d'insertion ou encore les entreprises d'aide domestique sont des exemples bien connus au Québec. Il existe également plusieurs fédérations de coopératives (habitation, funéraires, forestières, alimentation, santé, etc.). Plusieurs secteurs se sont ainsi structurés et dotés d'outils pour aider au développement des entreprises et pour les représenter.

Par ailleurs, les coopératives et mutuelles sont représentées par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM). Fondé en 1939, cet organisme a pour mission de participer au développement social et économique du Québec en favorisant le plein épanouissement du mouvement coopératif en accord avec les principes et valeurs de l'Alliance coopérative internationale. Il travaille ainsi à la concertation, à la représentation et au développement des coopératives et des mutuelles.

## **4.2 Appui au développement**

Le Québec s'est doté de nombreux organismes qui appuient les promoteurs d'entreprises collectives dans tout le travail qu'ils doivent faire entre l'idée d'un projet et sa réalisation que ce soit un projet de démarrage ou d'expansion d'entreprise. Certains réseaux sectoriels dont il a déjà été question peuvent offrir un encadrement ou des outils communs aux entreprises de leur secteur.

Par ailleurs, il existe tout un réseau territorial d'organismes de développement composé des corporations de développement économique communautaire (CDEC) et des centres locaux de développement (CLD). Ceux-ci reçoivent tous les promoteurs, peu importe qu'ils soient engagés dans un projet d'entreprise privée ou collective et peu importe le secteur d'activité. Ils appuient les promoteurs dans leurs démarches, les aident dans leur recherche de financement et les orientent vers d'autres ressources, au besoin. Si le projet concerne une coopérative, les promoteurs peuvent aussi recevoir l'appui de leur Coopérative de développement régional (CDR).

### **4.3 Financement**

Divers outils financiers sont disponibles pour les entreprises d'économie sociale. Certains leur sont réservés tandis que d'autres sont ouverts à toutes les formes d'entreprises. Les principaux intervenants financiers sont : la Caisse d'économie solidaire Desjardins (CECOSOL), Investissement Québec (Gouvernement du Québec), les fonds locaux gérés par les CLD et les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les fonds de travailleurs issus du mouvement syndical et les outils créés par le Chantier (Réseau d'investissement social du Québec - RISQ et Fiducie du Chantier de l'économie sociale). Les produits offerts sont diversifiés et vont de la subvention, au capital patient (investissement sans aucun remboursement de capital pendant 15 ans) en passant par le prêt et la garantie de prêts. Les conditions reliées à ces différents outils financiers varient, certains offrent notamment des moratoires de remboursement.

### **4.4 Formation et développement de la main-d'œuvre**

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) a pour mission de favoriser et de consolider la concertation et le partenariat afin de favoriser le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi du secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire. Dans cet esprit, il vise à résoudre les problèmes de main-d'œuvre communs aux entreprises et aux organismes du secteur, notamment par une connaissance approfondie du marché du travail et par des collaborations avec les services publics d'emploi.

### **4.5 Recherche partenariale**

De nombreux chercheurs à travers le Québec s'intéressent à la question de l'économie sociale. En 2000, cet intérêt a pu se traduire à travers une véritable structure de recherche partenariale : l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) où praticiens et chercheurs travaillent ensemble à définir des projets de recherche qui permettent un meilleur développement de l'économie sociale. Cette alliance de recherche a été mise sur pied dans l'objectif de produire des savoirs neufs et utiles au développement des collectivités, de favoriser le partage des connaissances entre les universités et les communautés et de soutenir le développement du modèle québécois d'économie sociale. Depuis, la recherche partenariale se poursuit à travers différentes structures qui ont en commun d'établir un dialogue et un mode de fonctionnement où les chercheurs et ceux qui œuvrent sur le terrain s'enrichissent mutuellement.

### **4.6 Instances gouvernementales**

Au sein du Gouvernement du Québec, plusieurs ministères ont des responsabilités qui touchent directement des entreprises d'économie sociale en fonction de leurs secteurs d'activités. Par exemple, le ministère de la Famille et des Aînés est responsable de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance qui encadre le travail des Centres de la petite enfance. Toutefois, deux ministères jouent des rôles particulièrement importants en économie sociale.

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) est celui qui est responsable de l'économie sociale. Le MAMROT a ainsi la responsabilité d'élaborer les orientations et les stratégies gouvernementales favorisant le développement de l'économie sociale et d'en assurer la mise en œuvre.

Par ailleurs, il y a une Direction des coopératives au sein du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Celle-ci a pour mission de favoriser l'émergence et la croissance des coopératives et contribue au développement des différents secteurs de l'activité coopérative par un suivi et un soutien appropriés.

**Figure 1 : Système québécois d'innovation d'économie sociale<sup>3</sup>**



Source: Bouchard, Marie J. et Lévesque, B. (2010).

## 5. Exemples de développement et d'implémentation de politiques publiques au Canada et au Québec

De par une mobilisation et un développement depuis 1996, le Québec offre la plus riche sélection de politiques publiques ancrées dans la co-construction pour soutenir l'économie sociale. Ce paragraphe fournit des exemples de politiques et d'initiatives prises par le Québec et le reste du Canada qui illustrent un processus entre les acteurs des sociétés civiles et les trois niveaux de gouvernements dans le développement de la mise en place des politiques publiques.

### 5.1 Le Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996<sup>4</sup>

Le Québec compte une population de 8 millions d'habitants qui a dû lutter pour sa survie comme société distincte en Amérique du Nord. Jusqu'au milieu du XXe siècle, l'économie québécoise était largement aux mains d'intérêts étrangers. Ainsi, des efforts collectifs importants ont été réalisés afin que la société québécoise puisse préserver sa langue et contrôler son propre développement (Neamtan, 2008). Ces efforts ont également eu pour résultat de créer un tissu

<sup>3</sup> B. Lévesque <http://www.crisis.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/ET1103.pdf>

<sup>4</sup> Lévesque, B., Mendell, M. (1999).

associatif dynamique, d'établir un climat de partenariat et de cohésion sociale. Même durant la période fordiste (1960 à 1980) : « des compromis entre l'État, le patronat et les syndicats s'établissent pour favoriser la modernisation des entreprises et le développement régional. Les bases du partenariat s'élargissent ensuite, notamment sous la pression des mouvements sociaux. » (Bouchard, 2008). Par conséquent, le Québec est un terreau fertile au dialogue entre l'État et la société civile. Dans ce texte, nous ferons ressortir les moments charnières ayant permis de concrétiser ce potentiel de collaboration et ayant débouché sur des avancées concrètes en terme de développement.

Avant 1996, diverses initiatives prises par la société civile lui avaient fait gagner de la crédibilité pour intervenir dans la sphère des politiques publiques. Au milieu des années 80, les premières corporations de développement économique communautaire, réunissant un ensemble d'acteurs, ont émergé comme manifestation de l'action de la société civile au cœur de l'économie. En 1989, le Forum pour l'emploi est une initiative non gouvernementale qui a réuni des représentants de syndicats, du communautaire, de coopératives, de ministères et d'entreprises privées. Par ailleurs, le mouvement des femmes a : « contribué à relancer le débat sur l'économie sociale en 1995, lors de la Marche des femmes *Du pain et des roses*, puis en 1996 dans le rapport intitulé *Entre l'espoir et le doute*, produit par le Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale créé suite à la Marche ». (Méthé, 2008)

Ainsi, avant la tenue du sommet de 1996, la reconnaissance de l'importance de la société civile était amorcée, mais toujours à partir d'initiatives non gouvernementales. En 1996, le Sommet sur l'économie et l'emploi a été convoqué par le Gouvernement du Québec et ses objectifs étaient de lutter contre le chômage qui atteignait alors 12% et d'enrayer un lourd déficit. Quatre groupes de travail ont été invités à déposer des projets visant ces objectifs, dont un travaillant sur l'économie sociale. C'est dans ce cadre que des réseaux d'entreprises collectives, des réseaux d'organisations de développement local et régional et divers mouvements sociaux se sont mis ensemble pour proposer un plan d'action ambitieux, dans le but de créer des emplois et de répondre aux besoins sociaux, environnementaux et culturels à travers l'économie sociale et solidaire. Ce plan d'action se retrouve dans le rapport *Osons la solidarité* sur lequel nous reviendrons.

L'invitation lancée à la société civile pour prendre part à ce sommet constituait déjà une reconnaissance de l'importance de son point de vue. Pour la première fois, des acteurs de la société civile, autre que les syndicats, étaient interpellés pour participer aux discussions et proposer des projets, aux côtés de l'État et du patronat. De plus, elle a joué un rôle allant bien au-delà de la simple participation à une consultation. Ce sommet a permis de faire valoir la pertinence de sa présence dans le débat public et, plus spécifiquement, de reconnaître la nécessité de sa participation à l'élaboration de politiques publiques en faveur de l'économie sociale. L'État québécois a reconnu non seulement l'importance de la participation de la société civile au développement économique à travers des projets collectifs (reconnaissance de l'économie sociale comme telle), mais aussi de sa participation à la définition des politiques publiques.

Les projets proposés lors du sommet ont permis la création de plus de 20 000 nouveaux emplois et de plus de 1000 nouvelles entreprises. Parmi ces projets, il y a deux incontournables. Celui de l'aide à domicile, car il permet de mettre en lumière les avancées permises par le Sommet, ainsi que des enjeux qui sont toujours actuels. Et celui des centres de la petite enfance (CPE) en raison de l'impact majeur qu'il a eu sur le développement de l'économie sociale et plus généralement

sur la société québécoise. Enfin, bien que le développement de l'habitation communautaire ne soit pas intimement lié au Sommet de 1996, il reste un l'un des secteurs phares de l'économie sociale québécoise.

### **Cas de l'aide à domicile**

En 1996, la création d'un réseau d'entreprises d'aide à domicile à l'échelle du Québec fut proposée afin de répondre aux besoins des familles. Le développement de ce réseau a été discuté et défini par les participants au Sommet de 1996 provenant du gouvernement, du patronat, des syndicats et du milieu communautaire. Le projet se fondait sur quatre objectifs ayant fait consensus à l'époque : la création d'emplois durables et de qualité; la création de services de qualité; la non-substitution d'emploi; et la lutte contre le travail au noir.

Afin de soutenir ce réseau, le gouvernement a créé, par décret, le Programme d'exonération financière des services d'aide domestiques (PEFSAD). Ce programme a comme double objectif de développer un réseau solide de services d'aide domestique et d'encourager les personnes à se procurer leurs services grâce à une réduction du tarif horaire exigé par l'entreprise d'économie sociale en aide domestique (EESAD) pour la personne qui bénéficie du programme. Cette contribution est dégressive selon le revenu des usagers.

Cependant, malgré quelques ajustements concernant les frais de gestion et de déplacement en 2006, le PEFSAD n'a jamais vraiment été indexé depuis 1998. Par ailleurs, au cours des dernières années, l'évolution des EESAD a été profondément influencée par des changements des politiques qui avaient favorisé leur création. D'autre part, la situation des EESAD demeure précaire en raison des augmentations successives du salaire minimum et des primes de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), de la complexification des besoins d'une clientèle vieillissante ainsi que de la baisse notable du taux de chômage et de la pénurie de main-d'œuvre qui entraînent des difficultés à recruter et à retenir les travailleurs.

### **Les Centres de la petite enfance (CPE)**

Le projet proposé consistait à expérimenter une formule de centres intégrés regroupant des services de garde en installation, une agence de services de garde en milieu familial, une halte-garderie, une joujouthèque, des services de garde à domicile, etc. En 1997, ce projet initial se concrétise par l'annonce de la création de près de 1000 CPE et par le dévoilement d'une politique familiale nationale comprenant notamment une contribution financière de l'État à l'achat de services de garde.

Ainsi, ce qui a vu le jour dépasse largement l'expérimentation à travers un projet pilote; c'est le développement d'un vaste réseau de centres de la petite enfance qui s'est fait partout à travers le Québec. Ce réseau est constitué de corporations à but non lucratif contrôlées majoritairement par les parents. Elles offrent des services de garde éducatifs de qualité, liés aux besoins qui étaient exprimés par les familles depuis bien avant 1996.

L'idée de conserver des organismes à propriété collective plutôt que d'en faire des organisations étatiques a contribué à la renommée du modèle québécois. Créés à même les réseaux de

garderies populaires et de la garde en milieu familial, les centres de la petite enfance sont des organismes privés et autonomes qui s'adaptent à leurs réalités locales. Toutefois, en 2002, le gouvernement du Québec a décidé de financer également le développement de services de garde offerts par des garderies commerciales à but lucratif.

### **Logement communautaire**

Les toutes premières coopératives d'habitation ont été fondées au Québec dans les années 1940. Le mouvement connaît un grand renouveau dans les années 1970 et en 1996, on compte plus de 45 000 logements communautaires. En 2005, le Québec disposait de 55 000 logements alors que 10 000 autres logements étaient en cours de réalisation. Le Fonds québécois de l'habitation communautaire, créé en 1997, a joué le rôle de conseiller auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et des différents ministres responsables au cours des années afin d'assurer le développement du logement communautaire au Québec. (Méthé, 2008)

Le développement du logement communautaire des années 1970 jusqu'à aujourd'hui est intimement lié à une succession de programme de subventions. Ces programmes ont bien souvent été conçus grâce aux efforts concertés des groupes de ressources techniques (GRT) et d'autres acteurs du milieu de l'habitation communautaire. Depuis le début des années 1970, pas moins d'une douzaine de programmes gouvernementaux de subvention à l'habitation se sont succédés.

Le dernier programme en date, AccèsLogis, fut lancé en 1997. Il s'adresse aux coopératives d'habitation et aux organismes à but non lucratif désirant réaliser des logements sociaux communautaires. L'objectif est d'offrir des logements en location à des ménages à revenu faible ou modeste (volet I), à des personnes âgées en légère perte d'autonomie (volet II) et à des personnes ayant des besoins particuliers de logements (volet III). Le programme prévoit que les fonds en provenance du gouvernement doivent être complétés d'un apport du milieu (municipalité, organisme de charité, entreprise privée, levée de fonds auprès des citoyens, etc). (AGRTQ, 2002)

## **5.2 La politique de développement des coopératives**

En janvier 2001, le gouvernement du Québec a lancé une démarche visant l'élaboration d'une Politique de développement des coopératives. Celle-ci avait pour objectif d'accélérer le développement de cette forme d'entreprise. Les acteurs coopératifs ont pris part activement à cette démarche qui a donné lieu à une consultation publique. 324 organismes et plus de 850 personnes ont ainsi participé à la consultation sur l'avant-projet de politique et 77 mémoires ou lettres de commentaires ont été déposés (Direction des coopératives, 2003).

Cette politique, adoptée en 2003, constitue une reconnaissance de la part du gouvernement de l'importance des coopératives dans l'activité économique. Elle s'articule autour de quatre grands axes auxquels s'ajoutent des initiatives visant spécifiquement les jeunes. Ces axes concernent : 1)

le cadre juridique, 2) la capitalisation et le financement, 3) les services conseils et 4) l'intégration et l'harmonisation de l'action gouvernementale.

La politique a donné lieu à une Entente de partenariat qui confie au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) la gestion de l'intervention gouvernementale en matière de développement coopératif. En ce qui concerne les services conseils, le mouvement coopératif disposait déjà de ses propres outils d'accompagnement sur une base sectorielle (les fédérations) et territoriale (réseau de onze CDR qui ont émergé depuis le milieu des années 1970). Toutefois, les mesures financières découlant de la politique ont permis de déployer une offre de service plus vaste et mieux répartie entre les différents secteurs coopératifs<sup>5</sup>. Cette entente a été renouvelée en 2006 puis en 2010 pour une période de deux ans. Ainsi, jusqu'en 2012, elle se fixe l'objectif de définir une approche globale de développement coopératif mettant d'abord à contribution les principaux acteurs et réseaux du milieu coopératif, mais également, par extension, les partenaires naturels, dont le mandat, rejoignent le développement coopératif. L'entente proposée entend ainsi créer une concertation accrue des efforts dédiés au développement coopératif et favoriser une complémentarité entre les divers organismes œuvrant dans ce domaine (Entente CQCM-MDEIE).

À travers ces ententes, le CQCM participe depuis plus d'une décennie à la définition des stratégies de développement des coopératives. Lorsque le Ministre concerné doit définir une politique pour les coopératives, il le fait en misant sur la négociation voire la co-construction. (Lévesque, 2011)

### **5.3 Le Sommet sur l'économie sociale et solidaire de 2006 et l'élaboration du Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif en 2008**

Le Sommet sur l'économie sociale et solidaire de 2006, contrairement à celui de 1996, n'est pas une initiative gouvernementale; il a été organisé par la société civile. Il a permis aux acteurs de l'économie sociale de s'entendre sur des pistes à mettre en œuvre afin de poursuivre et d'accroître le développement de l'économie sociale. La concertation qui s'est établie entre les acteurs de l'économie sociale pour la préparation et la tenue de ce sommet a mobilisé différents réseaux autour des thèmes : entreprendre solidairement, travailler solidairement, investir solidairement, développer nos territoires solidairement, consommer de façon responsable et mondialiser solidairement. Sept cents délégués provenant de tous les secteurs, régions et mouvements sociaux ont participé au Sommet. Alors qu'il s'agissait d'un événement à portée québécoise, des délégués d'une vingtaine de pays, venant des cinq continents y ont pris part.

Le gouvernement du Québec a été invité à réagir aux pistes d'action identifiées et c'est ainsi que le Premier ministre a pris un engagement qui a débouché sur le changement du ministère responsable de l'économie sociale et sur l'adoption du Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif *Économie sociale Pour des communautés plus solidaires* qui a été lancé en 2008 et qui concerne huit ministères. En transférant la responsabilité de la coordination des initiatives gouvernementales au ministère responsable du développement régional (le MAMROT), le Premier ministre a reconnu l'importance de l'économie sociale dans le développement territorial. Ainsi, un processus a pu prendre forme entre le Chantier de

---

<sup>5</sup> Il faut souligner que les services conseils aux coopératives n'est ne sont pas exclusivement la responsabilité du mouvement coopératif puisque d'autres organisations y contribuent aussi comme les CDÉC, les CLD, etc

l'économie sociale et le MAMROT entre 2006 et 2008 et a permis l'élaboration du plan d'action gouvernemental. Les retombées principales de ce plan sont reprises dans le tableau présenté en annexe. Toutefois, l'une d'entre elle est présentée ici plus en détail car elle revêt une importance particulière.

### **L'institutionnalisation des pôles régionaux d'économie sociale**

L'une des avancées permises par le plan d'action gouvernemental a été de doter les Pôles régionaux d'économie sociale de ressources leur permettant d'assumer pleinement leur rôle, grâce à l'établissement d'ententes spécifiques en économie sociale. Cette préoccupation ne date pas d'hier puisque déjà dans le rapport Osons la solidarité, on pouvait lire la recommandation «Dédier à l'économie sociale une partie de ses budgets de développement régional afin de doter les diverses régions ou collectivités locales d'outils et de moyens adaptés aux exigences du développement et des milieux.» Cela a aussi été l'une des priorités mises de l'avant par le Chantier de l'économie sociale dans le cadre de la co-construction du Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif.

Le processus de mise en place des ententes spécifiques a demandé la collaboration et l'engagement de nombreux partenaires, dont les Conférences régionales des élus (CRÉ). On assiste donc à un nouveau type de dialogue entre des élus – les élus municipaux – et la société civile afin de développer l'économie sociale. L'établissement des ententes a permis une meilleure reconnaissance de l'économie sociale par différents acteurs régionaux tout en mettant en place des bases pour assurer un meilleur développement en région. Ainsi, de nombreux signataires, autres que les pôles régionaux, les CRÉ et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, des ententes spécifiques - Forums jeunesse, Coopératives de développement régional, Centres locaux de développement, Corporations de développement économique communautaire, Corporations de développement communautaire, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agences de la Santé et des Services sociaux et, dans quelques cas, des commissions scolaires et des institutions d'enseignement collégial - acceptent de consacrer des ressources pour appuyer le développement de l'économie sociale sur leur territoire à travers des activités de promotion, de formation et de réseautage.

L'institutionnalisation des pôles régionaux permise par le plan d'action s'est aussi accompagnée de certains défis.

- Préserver la place prépondérante occupée par les entreprises d'économie sociale au sein des pôles régionaux.
- Conserver l'autonomie de gestion ainsi que le rôle primordial de représentation politique des pôles par rapport aux élus municipaux alors que ceux-ci deviennent officiellement des partenaires dans le développement de l'économie sociale.
- Réaffirmer l'importance d'une organisation nationale et bien définir son rôle par rapport aux pôles régionaux.



## **5.4 Le partenariat en économie sociale de la Ville de Montréal**

À Montréal, les élus municipaux et les acteurs de l'économie sociale ont convenu de conclure un partenariat visant à renforcer la contribution de l'économie sociale au développement de la ville et en retour de renforcer le soutien de la ville au développement de l'économie sociale. Issu d'une démarche concertée engageant des acteurs, des chercheurs et des représentants de la ville, le partenariat a été signé en 2009. Un comité de suivi composé d'élus et d'acteurs de la société civile a été créé et une Commissaire à l'économie sociale a été nommée au sein de la Direction de développement économique de la Ville de Montréal.

La mise en œuvre de ce partenariat a démarré lentement. Les priorités identifiées sont le soutien accru à l'entrepreneuriat collectif, l'intégration d'un volet économie sociale dans les grands projets urbains, l'augmentation des achats de la ville auprès des entreprises d'économie sociale et la promotion.

## **5.5 L'initiative de l'économie sociale du gouvernement fédéral**

Le gouvernement libéral de courte durée (26 mois) de Paul Martin est le seul gouvernement fédéral au Canada à avoir ouvertement soutenu l'économie sociale. En février 2004, le premier ministre nouvellement assermenté s'est engagé dans son discours du Trône à ce que son gouvernement œuvre avec « les gens qui ont un esprit d'entrepreneuriat créatif... pour atteindre des objectifs sociaux et environnementaux. C'est ce que nous appelons l'économie sociale. »

Dans les années 1990, Martin a travaillé directement avec l'un des principaux organismes de DÉC au Canada situé dans sa circonscription. Le DÉC et l'économie sociale lui étaient donc familiers et il avait déjà en tête d'en faire une politique prioritaire lorsqu'il est arrivé au pouvoir en 2003. (Vaillancourt, 2011.) Les conférences des mois précédents avec l'équipe politique de Martin, les hauts fonctionnaires et certaines des figures marquantes de l'économie sociale au Québec et le DÉC au Canada ont formulé une série de recommandations quant au rôle du fédéral.

Le budget 2004 a alloué 132 \$ millions à une nouvelle initiative de l'économie sociale fédérale en s'appuyant sur les propositions soumises par les partisans de l'économie sociale. Le financement avait trois composantes, une initiative pilote de 17 millions de dollars sur deux ans axée sur le développement des capacités des organismes de développement économique communautaire; 100 millions de dollars sur cinq ans pour des fonds pilotes régionaux de capitaux patients destinés à accorder du financement aux entreprises sociales et 15 millions sur cinq ans pour soutenir la recherche de sur l'économie sociale et la mobilisation des connaissances. Il a aussi créé une table ronde sur l'économie sociale afin de promouvoir le dialogue et l'engagement des partenaires clés. Sous la présidence du ministre du Développement social, quelque 25 membres représentaient l'économie sociale ainsi que les organismes de DÉC, les coopératives, les secteurs du bénévolat et des affaires ainsi que les ministères fédéraux concernés. (Bakopanos, 2005)

Toutefois, à la suite d'un changement de gouvernement en 2006, la majorité de l'initiative a été annulée avant la mise en place des programmes et des financements. Seuls le programme de recherche à l'échelle nationale et les capitaux patients pour le développement des capacités au Québec ont été accordés. Vaillancourt (2011) maintient que l'incapacité du programme à résister

à un changement de gouvernement n'était pas surprenante étant donné qu'il n'avait pas été bien co-construit au sein de tous les grands partis politiques nationaux, ou même au sein même du parti au pouvoir et n'a pas eu l'appui suffisant de l'ensemble de la société civile.

Quoique brève, l'initiative de l'économie sociale demeure la mesure fédérale qui a été la plus efficace pour répondre directement à l'économie sociale, et la table ronde pour la période durant laquelle elle a duré a servi d'engrenage pour mettre de l'avant d'autres co-constructions. Par ailleurs, le financement national de la recherche et le financement de capital patient du Québec qui ont survécu ont grandement contribué au développement durable du secteur.

## **5.6 Les Fonds d'investissement pour le développement économique communautaire de la Nouvelle-Écosse (CEDIF)**

« Un CEDIF est une réserve de capitaux obtenue par la vente d'actions (ou unités) à des personnes au sein d'une communauté définie, créé pour exploiter ou investir dans des entreprises locales. » (Nova Scotia Government, 2011.) La structure juridique peut prendre la forme d'une société à capital-actions, d'une coopérative, d'une association, mais ne peut pas être une œuvre caritative, non imposable ou à but non lucratif. Les CEDIF lèvent des fonds en distribuant des actions aux investisseurs individuels et le capital est ensuite investi dans une ou plusieurs entreprises locales. Le programme est mis en place pour encourager des investissements à long terme qui sont admissibles au régime enregistré d'épargne-retraite (REER). En contrepartie de leurs fonds bloqués pendant cinq ans, les investisseurs reçoivent un crédit d'impôt provincial de 30 %. Un CEDIF doit avoir au moins six (en règle générale non rémunérés) directeurs élus dans leur collectivité géographique définie, et les lignes de conduite préconisent que 25 % des salaires des entreprises recevant des investissements doivent aller aux résidents de Nouvelle-Écosse, bien qu'en réalité ce soit presque 100 %.

L'origine du programme CEDIF de Nouvelle-Écosse remonte à 1992, lorsqu'un groupe consultatif de citoyens a recommandé que la législature promeuve la création d'entreprises en offrant des incitatifs fiscaux à des entreprises d'investissement de capitaux communautaires. Toutefois, des préoccupations de la Commission de valeurs mobilières l'ont amenée à exiger davantage de modifications en vue d'améliorer la protection des investisseurs. Ces changements ont été entrepris et les trois premiers CEDIF ont été lancés en 1999 (Perry and Loewen, 2009).

Le programme s'est rapidement développé et après 11 ans, le nombre de CEDIF est passé à 46 avec plus de 4500 d'investisseurs communautaires et 36.5 \$ millions en actifs (Payne, 2011). Jusqu'en 2009, le taux d'échec était d'environ 8 %, ce qui se compare très bien avec le taux d'échec de 66 % des nouvelles entreprises. Les calculs standards du gouvernement, utilisés pour les modèles de création d'entreprises en Nouvelle-Écosse, suggèrent que le programme se soit autofinancé durant les deux premières années (Perry and Loewen, 2009).

Il est à noter que les CEDIF se développent essentiellement dans les communautés rurales et les petites villes. Les gens investissent chez leurs voisins, des gens qu'ils connaissent, où la confiance et la responsabilité sont relativement plus élevées. Le premier CEDIF fructueux a été une entreprise de Halifax, le Fonds d'investissement Black Business, témoignant peut-être du fait que c'est un domaine qui a un solide sens d'appartenance à une communauté en dépit de son

milieu urbain. Plus récemment, il y en a eu trois autres, l'une étant un marché des maraîchers. (Perry and Loewen, 2009; Payne, 2011)

Il n'en demeure pas moins que les CEDIF sont utilisés plus fréquemment pour investir dans le secteur privé plutôt que dans les entreprises sociales. Le conseil des coopératives de Nouvelle-Écosse a été déterminant pour l'admissibilité des coopératives à bénéficier d'investissements des CEDIF et a activement encouragé l'utilisation de coopératives, en organisant et en promouvant même trois CEDIF.

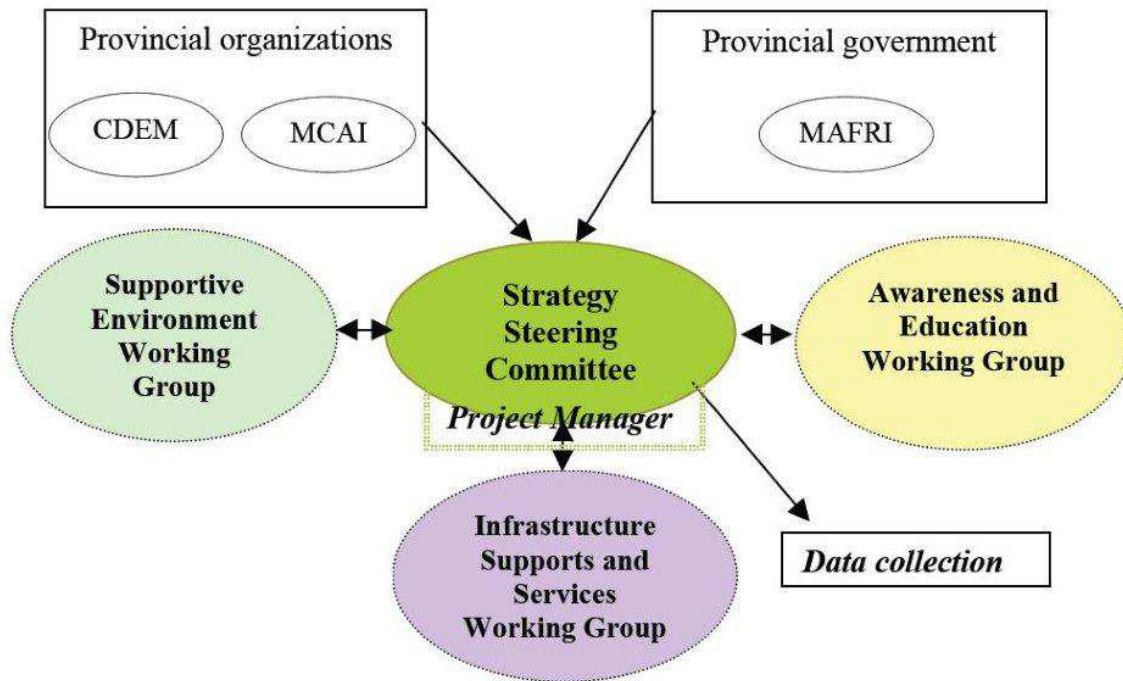
## **5.7 Le crédit d'impôt pour les coopératives du Manitoba**

En mars 2010, le budget du Manitoba a mis en place un crédit d'impôt pour le développement des coopératives pour les coopératives ou les caisses de crédit qui contribuent financièrement au développement du secteur des coopératives du Manitoba jusqu'à concurrence de 50 000 \$. Le fonds géré par l'Association de coopératives du Manitoba (ACM) sera mis à profit pour la prestation d'aide technique, la coordination des soutiens et services existants, et la distribution de petites subventions et d'investissements stratégiques. La liste des incitatifs fiscaux fixe les taux de crédits d'impôt de 75 % de crédit d'impôt remboursables pour les premiers 1000 \$ à 33.3 % de crédit d'impôt non remboursables pour une contribution de 30 000 \$ à 50 000 \$. L'ensemble des 400 caisses de crédit et coopératives du Manitoba est admissible à ce crédit.

Le regain d'intérêt suscité par cette mesure remonte à l'été 2008, lorsque le gouvernement provincial, l'ACM et Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) ont commencé à travailler de pair pour développer une stratégie visant à renforcer et grossir les coopératives du Manitoba. Le document de stratégie pour les coopératives qui a été généré distinguait trois objectifs stratégiques : la création d'un environnement plus favorable à l'établissement et à l'exploitation courante des coopératives, une meilleure prise de conscience et de compréhension des valeurs et des principes des coopératives et des prestations d'un meilleur soutien pour les infrastructures et les services des coopératives (One World Inc., 2008.)

Afin de créer un environnement plus dynamique, la stratégie consistait à former une table ronde en partenariat avec les coopératives composées d'ACM, CDEM et du ministère de l'Agriculture du Manitoba, de l'Alimentation et des Initiatives rurales, qui pourraient se rencontrer régulièrement pour dialoguer sur les questions concernant les coopératives du Manitoba et le gouvernement provincial. Devant rendre des comptes à toutes les parties intéressées des coopératives du Manitoba, la table ronde de partenariat a agi à titre de comité directeur pour guider la mise en œuvre de la stratégie et a été déterminante dans la création du crédit d'impôt pour les coopératives.

### **Schéma 2 : La structure du groupe directeur du crédit d'impôt pour les coopératives du Manitoba**



Avec des contributions de coopératives allant maintenant à l'AMC pour d'autres développements de coopératives, ce crédit d'impôt est un bon exemple d'une démarche politique qui encourage le secteur des coopératives à investir dans son propre développement, en se dotant de moyens.

## 5.8 Programmes et initiatives centrées sur un lieu

Bien qu'il y ait une absence de cadre cohérent au Canada pour répondre à l'économie sociale, un nombre de programmes **centrés sur un lieu** et de projets pilotes a contribué à un engagement entre le gouvernement et les acteurs de l'économie sociale. Les projets antérieurs sont instructifs pour les efforts à venir pour renforcer la politique d'engagement, et des programmes en cours pourraient aussi créer des occasions pour l'ensemble des efforts de co-constructions incorporant l'économie sociale. Certains des plus importants sont présentés ici.

**Les accords de développement urbain**, développés dans l'Ouest canadien, où une politique révolutionnaire a officiellement combiné trois niveaux de gouvernements pour intégrer les stratégies de revitalisation des quartiers impliquant les organismes communautaires. L'accord de Vancouver, par exemple, a impliqué 45 départements à tous les niveaux du gouvernement avec la municipalité y jouant un rôle prépondérant. Bien que le vérificateur général trouvait que l'accord de Vancouver soit un modèle de gouvernance prometteur (Western Economic Diversification Canada, 2010), l'engagement communautaire actuel est faible. Les relations communautaires et gouvernementales, incluant celles avec les communautés autochtones, ont été caractérisées comme « une fragmentation de la voix accentuée par des responsabilités fédérales-provinciales fracturées » (Mason, 2007).

En revanche, l'Entente de partenariat de Winnipeg a engendré cinq accords tripartites successifs entre 1981 et 2010 en démontrant un meilleur engagement communautaire. Les deux derniers accords en particulier, ont été plus fructueux en impliquant une série d'organismes qui utilisent spécifiquement des entreprises sociales et des stratégies de DÉC pour faire progresser les efforts de revitalisation communautaire. Un exemple marquant est l'appui fourni aux organismes autochtones pour prendre un rôle prépondérant dans le développement et la mise en œuvre d'une stratégie pour augmenter les opportunités d'emploi et promouvoir un développement économique pour la population autochtone. (Kain et coll., 2010)

Bien que les accords de Vancouver et Winnipeg aient expiré en 2010, le modèle de gouvernance génère toujours de l'intérêt. La ville de Hamilton en Ontario, qui œuvre avec la Table ronde de Hamilton sur la réduction de la pauvreté, explore présentement la possibilité d'un accord tripartite pour aborder le problème de la pauvreté d'une manière coordonnée. De plus, le rapport du Sénat de 2009 sur la pauvreté, *In from the Margins*, recommande au gouvernement fédéral d'explorer et d'implémenter d'autres Ententes sur le développement urbain parmi les administrations fédérales, provinciales et municipales, de concert avec les dirigeants communautaires et conformément aux priorités. (Government of Canada, 2009)

**Vibrant Communities** était une initiative pancanadienne d'apprentissage par l'action qui soutenait et explorait des stratégies véritablement communautaires visant à réduire la pauvreté. Ayant œuvré dans treize collectivités à travers le Canada entre 2002 et 2010, *Vibrant Communities* a eu une approche complète, collaborative, fondée sur l'actif visant à réduire la pauvreté, comprenant l'apprentissage en équipe et contribuant à l'engagement entre les décideurs politiques du fédéral, du provincial et du municipal et des dirigeants de sociétés civiles. Les changements de politique ont contribué de façon significative à réduire la pauvreté, et les initiatives de *Vibrant Communities* ont influencé les politiques gouvernementales reliées à la pauvreté à accroître l'implication communautaire dans le processus d'élaboration des politiques. (Gamble, 2010) Les partenaires du projet achèvent actuellement l'évaluation de la première phase et examinent les options pour les étapes suivantes.

**Action for Neighbourhood Change** est une initiative de recherche sur deux ans mise en place par le gouvernement fédéral dans cinq quartiers pour examiner et évaluer les approches des initiatives locales de revitalisation de quartier. De concert avec les résidents locaux, les organismes sans but lucratif et les partenaires des secteurs public et privé, *Action for Neighbourhood Change* a recherché de nouvelles solutions centrées sur la localité visant un développement communautaire durable avec comme objectif clair la politique d'apprentissage des résultats intégrés dans le projet. *Action for Neighbourhood Change* a expérimenté la collaboration horizontale au sein du gouvernement fédéral, représenté par cinq quartiers utilisant de façon créative des mécanismes de financement internes pour réduire le nombre des accords de cinq à deux (Gorman, 2006). Une série de treize dialogues sur les politiques a rassemblé les fonctionnaires de plusieurs ministères avec les parties intéressées pour trouver comment améliorer la collaboration entre le gouvernement et les collectivités.

**Community Futures** est un programme de renouvellement économique centré sur la communauté établi par le gouvernement fédéral en 1985. Les Community Futures Development Corporations (« corporations de développement du futur de communautés ») et les Community Business Development Corporations (« corporations au bénéfice du développement communautaire ») (CFDCs/CBDCs) sont des agences de gouvernance locales situées dans des

zones rurales ayant le mandat de soutenir et d'améliorer les communautés et l'économie locale (Community Futures Network of Canada, 2010). La longévité et le succès de ce modèle en font un exemple de premier plan d'engagement communautaire du gouvernement fédéral pour la prestation des services communautaires.

**Neighbourhoods Alive!** est un programme de revitalisation qui cible des quartiers urbains spécifiques du Manitoba. Le premier véhicule du programme de revitalisation est la création de *Neighbourhood Renewal Corporations* (« sociétés de revitalisation de quartier ») démocratiquement et localement gérées, qui reçoivent chaque année de la province un financement de base au montant limité. Le programme met l'accent sur le logement et l'amélioration physique, l'emploi et la formation, l'éducation et les loisirs, la sécurité et la prévention du crime. Le leadership à l'échelon communautaire fixe des priorités et mène à bien des projets et une gamme de financement de projets est conçue pour offrir une assistance flexible. (Manitoba Housing and Community Development, nd)

## 6. Impacts et lacunes des politiques publiques existantes

Comme le démontrent les cas illustrés ci-dessus, les acteurs de l'économie sociale travaillent de plus en plus en partenariat avec les gouvernements pour mieux répondre aux besoins en matière de priorités politiques, incluant la réduction de la pauvreté, l'inclusion sociale, les investissements locaux, la création d'emploi, la durabilité environnementale, et comme un mécanisme pour répondre aux besoins des populations marginalisées.

Toutefois, les seuls cas de stratégies coordonnées et systématiques en vue de développer l'économie sociale dans son ensemble se trouvent au Québec ou bien ont lieu nationalement lors de l'initiative fédérale en économie sociale. En dehors du Québec et dans d'autres initiatives fédérales, les mesures encourageant le développement de l'économie sociale sont ciblées pour des secteurs spécifiques et ont tendance à être coupées.

Reproduire les politiques de soutien existantes dans d'autres provinces et municipalités est une stratégie pour combler de nombreuses lacunes dans le domaine. Les exemples municipaux et provinciaux susmentionnés constituent des politiques prêtes à la réplication, et la liste des politiques jointe en fournit beaucoup d'autres. L'expérience québécoise procure aussi un grand nombre de véhicules de politiques, desquels beaucoup pourraient effectivement être adaptés et copiés dans le reste du Canada.

Afin que l'économie sociale progresse, beaucoup de changements aux politiques publiques sont recherchés par les principaux intervenants impliqués. Le Sommet pancanadien de l'économie citoyenne de 2010 a donné lieu à des dialogues avec un groupe représentatif de 340 leaders et représentants des DÉC, des secteurs coopératifs et de l'économie sociale œuvrant à bâtir un programme commun au Canada. Ce groupe a privilégié une série de recommandations basées sur les thèmes du Sommet :

- **Créer une stratégie de sensibilisation permanente et une table ronde pour promouvoir la co-construction des politiques publiques avec tous les paliers du gouvernement et les partenaires des sociétés civiles.** Cela rassemblerait le gouvernement et les collectivités pour le développement, l'évaluation et la réorganisation des initiatives gouvernementales pour répondre aux objectifs de DÉC et à leurs priorités

et soutenir le rythme dans les provinces et les territoires envers les objectifs de l'économie sociale, tels la réduction de la pauvreté et le développement durable.

- **Augmenter les finances et les investissements centrés sur les citoyens au moyen de mesures fiscales règlementées et souples.** En particulier pour constituer l'impact sur le Fonds d'investissement du Canada, comme recommandé par le Groupe de travail canadien sur le rapport des finances sociales « la mobilisation de capitaux privés pour le bien public ». Ceci augmenterait les fonds régionaux et catalyserait de nouveaux fonds pour mobiliser de nouveaux capitaux ayant des investissements qui auraient de l'impact. De travailler de concert avec d'autres paliers du gouvernement pour soumettre les obligations de l'impact social et des énergies renouvelables basées sur les obligations vertes est aussi suggéré.
- **Développer un rôle plus prépondérant pour les entreprises sociales dans les stratégies de revitalisation économique dans tous les domaines des politiques gouvernementales et des programmes.** Particulièrement pour adapter les programmes existants aux petites et moyennes entreprises pour donner aux entreprises sociales, y compris les coopératives et les entreprises à but non lucratif, un meilleur accès aux marchés, aux capitaux, à la formation, à la recherche et au développement.
- **Créer une politique économique qui appuie une politique d'approvisionnement et une pratique d'achat des entreprises d'économie sociale.** Les gouvernements devraient mettre en œuvre des pondérations de valeur sociale pour toutes les demandes pour des propositions et inclure des ententes sur les avantages communautaires à tous les contrats de plus de 500 000 \$ ainsi qu'une exigence de salaire – subsistance pour tous les contrats gouvernementaux. Le gouvernement devrait utiliser une analyse de la valeur mixte en y intégrant le prix, la qualité de l'environnement et la valeur sociale dans leur achat. Le financement pour la reproduction de programmes efficaces tels le RISQ au Québec, *Toronto Enterprise Fund* en Ontario et *Enterprising Non-Profits* en Colombie-Britannique devrait être offert aux collectivités à travers le Canada.
- **Implémenter un cadre de développement économique communautaire (DEC).** Basé sur le cadre du Manitoba, cela inclurait les principes de DÉC, les objectifs de DÉC, et une perspective du DÉC pour constituer le fondement d'un soutien concret du gouvernement fédéral du développement communautaire intégré, à renforcer ses capacités à prendre en charge son propre développement et répondre à ses besoins locaux, économiques, sociaux et écologiques. (2010).

## 6.1 Le rôle de la coopération internationale

Les chefs de file de l'économie sociale canadiens et québécois ont été actifs dans de récents forums internationaux visant à renforcer l'économie sociale et à continuer à fournir une expertise technique et à soutenir la création de réseaux nationaux et internationaux, tels que le Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS). Bon nombre d'intermédiaires d'économie sociale comprenant l'Association canadienne des coopératives, le Réseau canadien de DÉC, le Chantier de l'économie sociale et le Groupe d'économie solidaire du Québec, entre d'autres, mènent des recherches, offrent des programmes d'échanges jeunesse, partagent l'information et les ressources et défendent le commerce équitable. Les organisations

de coopération internationale telle que le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et son programme Uniterra ont soutenu ces réseaux et leur travail à bien des égards se concentrent tous deux sur le développement des organismes d'économie sociale et solidaire, de même que la co-construction des politiques publiques pour soutenir l'économie sociale et solidaire.

La recommandation principale issue du Sommet national de 2010 de l'économie citoyenne presse le gouvernement fédéral d'honorer les engagements internationaux tels que les objectifs de développement du millénaire à atteindre 0.7 % du PIB en matière d'aide officielle au développement et d'intégrer des approches centrées sur les gens individus incluant l'économie sociale, le développement communautaire, économique et l'implication de la société civile dans les programmes de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Une offre de collaboration avec l'ACDI pour discuter d'un renforcement possible de ces stratégies a fait suite à cette recommandation. Une telle collaboration serait un autre pas vers l'amélioration de la co-construction de politiques publiques favorables qui pourraient accroître le rôle que l'économie sociale joue dans la coopération internationale et le développement.

## 7. Conclusions

Les situations similaires du Québec et dans le reste du Canada fournissent un contraste des facteurs qui permettent à une co-construction significative de se produire. Des différences dans la reconnaissance de l'économie sociale en tant que concept accepté, la cohésion de groupes de sociétés civiles organisées autour de celle-ci, et la culture politique du dialogue avec les gouvernements créent des portraits très distincts. Le gouvernement du Canada n'est en général pas aussi avancé que beaucoup de pays européens dans l'utilisation de la co-construction pour développer la politique sociale et pour soutenir l'unification des structures exigées pour faciliter la participation de sociétés civiles fortes et inclusives dans le processus. Alors que les politiques ont atteint un degré de prééminence au niveau provincial au Canada, ils sont souvent associés à de forts mouvements de la part des sociétés civiles, comme les structures fédérées du Chantier au Québec et la coalition autour du développement de l'économie communautaire au Manitoba (Amyot et coll., 2010).

En 1996, l'économie sociale a été reconnue comme partie intégrante de la structure sociale et économique du Québec, et le Chantier de l'économie sociale a été instauré comme structure permanente. Depuis lors, le dialogue a continué entre le gouvernement et les intervenants de la société civile sur une large gamme de problèmes politiques publics. Le Chantier de l'économie sociale et le Conseil de la coopération et de la mutualité sont des organismes œuvrant partout au Québec qui émettent des opinions sur une variété de sujets, surtout lorsque des choix de budget sont faits. En 2011, les intervenants de la société civile et le gouvernement du Québec partagent les priorités des politiques publiques ci-dessous et travaillent présentement à :

- *mettre à jour le statut légal des associations (qui sont déjà en soi préoccupantes dans Osons la solidarité);*



- *développer un tableau des statistiques officielles de l'économie sociale (qui sont déjà en soi préoccupantes dans Osons la solidarité);*
- *constituer un cadre qui permette un financement adéquat pour les services de soins à domicile, basés sur le consensus qu'il y a un besoin de soutenir les services à domicile pour les aînés;*
- *constituer une politique d'achat pour le Québec par le gouvernement du Québec pour les entreprises d'économie sociale.*

De plus, les co-constructions de politique publique ont été une partie intégrante du développement de l'économie sociale du Québec depuis 1996. De fait, presque toutes les mesures et tous les programmes adoptés par les autorités publiques ont résulté de propositions faites par les parties intéressées.

Deux facteurs clés ont contribué à cette dynamique. Le premier facteur concerne l'organisation des parties intéressées. À l'exception des mécanismes traditionnels des mouvements coopératifs, une gamme de coopératives et de réseaux de membres, de mouvements sociaux et de développement local, les intervenants ont activement participé à bâtir de nouveaux forums de consultation et de développement, surtout en créant le Chantier de l'économie sociale. La force collective en résultant a établi la crédibilité du mouvement, ce qui lui permet de participer pleinement au dialogue social. Le second facteur propice à une co-construction de politique publique est la culture politique du Québec. Pendant des décennies, cette culture a fait de la place au dialogue social concernant une multitude de problèmes. Ce dialogue est façonné par un large éventail de structures locales, régionales et à l'échelle du Québec. Ainsi, lorsque l'économie sociale a été reconnue comme partie intégrante de la structure sociale et économique du Québec, des politiques publiques ont pu être proposées et négociées dans une gamme de secteurs.

Ces deux facteurs ont porté le Québec bien en avance sur le reste du Canada. Cependant, les deux cas illustrent une relation dynamique d'expérimentation et d'innovation communautaire en réponse à des défis que rencontrent les collectivités à travers le Canada. Une histoire particulière pour organiser et co-construire au Québec a été instructive pour d'autres au Canada et des acteurs sectoriels à l'extérieur du Québec ont consciencieusement essayé d'apprendre de ces expériences et de les évaluer dans leur contexte. Bien que des intermédiaires de l'économie sociale renforcent leur voix commune dans le reste du Canada (le Sommet national de l'économie citoyenne a été un autre pas dans cette direction), le développement de ces relations et accompagner l'accompagnement de la collaboration institutionnelle est un long processus.

Au fur et à mesure que les intermédiaires de l'économie sociale deviennent de plus en plus organisés, de nouvelles opportunités continuent à affluer. En octobre 2010, le gouvernement de Colombie-Britannique a annoncé qu'il envisageait des amendements à la loi sur les sociétés par actions pour permettre l'incorporation d'un nouveau type de compagnie hybride qui profiterait à la communauté élargie et permettrait des rendements limités aux investisseurs dans le cadre d'une société traditionnelle à but lucratif. Le gouvernement de Colombie-Britannique a aussi nommé un secrétaire parlementaire pour l'esprit d'entreprise social et plus tôt cette année, a désigné un conseil consultatif pour obtenir une rétroaction sur les propositions de soutien de l'innovation sociale du gouvernement (Enterprising Nonprofits, 2011).

Fin 2010, la loi sur les organisations à but non lucratif de l'Ontario a reçu une sanction royale facilitant les réglementations des activités commerciales à but non lucratif. Pour renforcer davantage sa relation avec le secteur à but non lucratif, le rapport du projet de partenariat du gouvernement ontarien a été communiqué en mars 2011, incluant une recommandation pour travailler « avec le gouvernement du Canada et les institutions financières canadiennes pour se pencher sur les obstacles réglementaires et juridiques à l'innovation sociale et soumettre les outils de gestion financière disponibles pour le secteur sans but lucratif ontarien. » (Government of Ontario, 2011)

Le gouvernement de Nouvelle-Écosse a récemment sorti *jobsHere*, une façon d'accroître l'économie en encourageant l'innovation, la compétition et le développement des compétences. Le plan reconnaît aussi que les entreprises sociales jouent un rôle important dans la prospérité économique de Nouvelle-Écosse et expose ses engagements pour améliorer l'accès des entreprises sociales au capital et aux programmes de soutien des petites entreprises tout en développant une meilleure connaissance de leur impact dans la province.

Nationalement, à la fin de 2010, le Groupe de travail canadien sur le rapport des finances sociales a communiqué son rapport, faisant sept recommandations, incluant « la mobilisation de nouvelles sources de capitaux, la création d'incitations fiscales et d'un environnement réglementaire, la constitution d'un réseau d'entreprises sociales prêtes à investir » (Canadian Task Force on Social Finance, 2010). Le budget fédéral de 2011 s'est référé au rapport du groupe de travail, suggérant que les recommandations progressent au sein du gouvernement.

Ces développements indiquent que les occasions continuent à émerger pour un dialogue avec les gouvernements aux niveaux provincial et fédéral au sujet de développement de politiques davantage orientées vers l'économie sociale.

Pour obtenir un progrès durable, toutefois, lorsque les opportunités ont été saisies, elles se doivent d'être institutionnalisées et ancrées assez profondément pour survivre à des changements subséquents de leadership ou de gouvernement. Avec un succès important au Québec, les intermédiaires de l'économie sociale canadienne peuvent bâtir à partir de ces projets exemplaires pour encourager d'autres provinces et le gouvernement fédéral à suivre.

## Bibliographie

- Action for Neighbourhood Change. (nd). Information retrieved from <http://www.anccommunity.ca>
- AGRTQ et CSMO-ESAC (2002). *Manuel de développement de projet, 01-2002 « Programmes et subventions »*.
- Amyot, S., Downing, R. and Tremblay, C. (2010). *Public Policy for the Social Economy: Building a People-Centred Economy in Canada*, Victoria: Canadian Social Economy Hub [http://www.socialeconomyhub.ca/sites/default/files/PublicPolicyPaper3\\_0.pdf](http://www.socialeconomyhub.ca/sites/default/files/PublicPolicyPaper3_0.pdf)
- Bakopanos, E. (2005). *What We Need to Know About the Social Economy - A Guide for Policy Research*, (Preface) Policy Research Initiative, Government of Canada.
- Bradford, N. (2009). *Canadian Social Policy in the 2000s: Bringing Place In*. Ottawa: Canadian Policy Research Networks.
- Brock and Bulpitt (2007). *Encouraging the Social Economy through public policy: The relationship between the Ontario government and Social Economy organizations*. Paper presented at annual meetings of the Canadian Political Science Association, University of Saskatchewan Saskatoon, Saskatchewan.
- Bouchard, M et al. (2008). *Modèle québécois de développement et gouvernance : entre le partenariat et le néolibéralisme?*, Cahier de l'ARUC-ÉS, C-09-2008, p. 13.
- Bouchard, Marie J. et Lévesque, B. (2010). *Économie sociale et innovation. L'approche de la régulation, au cœur de la construction québécoise de l'économie sociale*, Communication aux Xe rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, Luxembourg 3-4 juin 2010. Copublication Chaire de recherche du Canada en économie sociale et Centre de Recherche sur les innovations sociales (CRISES)
- Cabaj, M. "CED and Social Economy in Canada: A People's History" in *Making Waves*, Vol. 15, No. 1, 2004. <http://www.cedworks.com>
- Canadian Social Economy Hub, Information retrieved from <http://www.socialeconomyhub.ca>
- Canadian Task Force on Social Finance. (2010). *Mobilizing Private Capital for Public Good*. Toronto: Social Innovation Generation. Retrieved from: [http://socialfinance.ca/uploads/documents/FinalReport\\_MobilizingPrivateCapitalforPublicGood\\_30Nov10.pdf](http://socialfinance.ca/uploads/documents/FinalReport_MobilizingPrivateCapitalforPublicGood_30Nov10.pdf)
- Charron, A. (2010). *The Community Economic Development Sector and Progressive Policy Change in Manitoba*, Ottawa: The Canadian CED Network
- Chernoff, A. (2008). *Creating Capital Pools to Support Social Enterprise Development in Manitoba*, Canadian CED Network, retrieved from <http://www.ccednet-rcdec.ca>
- Community Futures Network of Canada. (2010). *Annual Review 2010*, retrieved from <http://www.communityfuturescanada.ca/en/Publications/tabid/58/Default.aspx>

- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Information retrieved from *Mission du CQCM* <http://www.coopquebec.coop>
- Co-operatives Secretariat Canada. Information retrieved from <http://www.agr.gc.ca>
- Direction des coopératives, ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, *Politique de développement des coopératives*, 2003, p. 8.
- Entente de partenariat 2010-2011 et 2011-2012 entre le Ministre du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité relativement au développement des coopératives, juillet 2010.
- Enterprising Nonprofits. (2011). "BC Advisory Council on Social Entrepreneurship" <http://www.enterprisingnonprofits.ca/enpupdate/bc-advisory-council-social-entrepreneurship>
- Gamble, J. (2010). *Evaluating Vibrant Communities, 2002-2010*. Waterloo: Tamarack Institute for Community Engagement [http://www.vibrantcommunities.ca/downloads/vc/VC\\_Evaluation.pdf](http://www.vibrantcommunities.ca/downloads/vc/VC_Evaluation.pdf)
- Gorman, C. (2006). *Government and Communities: Strengthening Neighbourhoods Together*. Ottawa, Caledon Institute of Social Policy <http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/593ENG.pdf>
- Government of Canada. (2009). *In From The Margins: A Call To Action On Poverty, Housing And Homelessness*, The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, Report of the Subcommittee on Cities
- Government of Canada. (2010). "The Constitutional Distribution of Legislative Powers." Privy Council Office, retrieved from <http://www.pco-bcp.gc.ca/aia/index.asp?lang=eng&page=federal&sub=legis&doc=legis-eng.htm>
- Government of Manitoba. (2010). "First-of-its-kind Tax Credit To Spur Co-op Development: Irvin-Ross" News Release, October 1, retrieved from [http://news.gov.mb.ca/asset\\_library/en/newslinks/2010/10/Co-OpCredit.CD.FI.doc](http://news.gov.mb.ca/asset_library/en/newslinks/2010/10/Co-OpCredit.CD.FI.doc)
- Government of Nova Scotia, (2011). Information retrieved from <http://www.gov.ns.ca/econ/cedif/>
- Graham, A. (2009). *Case Study: The Vancouver Agreement*. School of Policy Studies. Queen's University, Kingston, Canada
- Government of Ontario. (2011). *The Partnership Project: An Ontario Government Strategy to Create a Stronger Partnership with the Not-For Profit Sector*. Retrieved from: [http://partnershipproject.ca/ClientFiles/3ce92ae6-c4d6-4acf-a5d7-b1c17469f36c/MCI\\_Partnership\\_Project\\_accessible\\_030211.pdf](http://partnershipproject.ca/ClientFiles/3ce92ae6-c4d6-4acf-a5d7-b1c17469f36c/MCI_Partnership_Project_accessible_030211.pdf)
- Hall, M., Barr, C., Easwaramoorthy, S. and Salamon, L. (2005). "The Canadian Nonprofit and Voluntary Sector in Comparative Perspective." Toronto: Imagine Canada et Johns Hopkins University.

- Hellier, R. (nd). *The Birth of a Green Energy Culture in Canada*, retrieved from <http://www.lead.org/page/543>
- Imagine Canada. (2010). Information retrieved from: <http://www.imaginecanada.ca/node/32>
- Kain, J., Sharkey, E., and Webb, R. (2010). *Municipal Government Support of the Social Economy Sector*, BC-Alberta Social Economy Research Alliance and the Northern Ontario, Manitoba, and Saskatchewan Regional Node of the Social Economy Suite
- LeBlanc, A., Zeesman, A., Halliwell J. (2006), *The Government of Canada and the Social Economy*, Horizons –Policy Research Initiative, Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, Government of Canada, Vol. 8, No. 2, February.
- Lévesque, B., Mendell, M. (1999). *L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*. Cahiers du CRISES, Collection « Working Papers », Études théoriques, No ET9908.
- Lévesque, B., Mendell, M. (2005). “The Social Economy: Diverse Approaches and Practices” in *Journal of Rural Cooperation*, Vol. 33, No. 1, pp. 22-45
- Lévesque, B. (2007). “Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007)” Cahier de l'ARUC-ÉS, No. C-15-2007 <http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/cahiers/C-15-2007.pdf>
- Lévesque, B. (2011), « La reconnaissance de l'économie sociale au Québec : un long parcours qui n'arrive à maturité qu'au tournant du XXIe siècle », in Marie Bouchard (Dir.), *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec (à paraître).
- Lewis, M. (2004). “The End of the Beginning” in *Making Waves*, Vol. 15, No. 1
- Loxley, J. and Simpson, D. (2007). *Government policies towards community economic development and the Social Economy in Quebec and Manitoba*. Report prepared for the Northern Ontario, Manitoba, and Saskatchewan Regional Node of the Social Economy Suite.
- Loxley, J. (2010). *Aboriginal, Northern and Community Economic Development*. Winnipeg: Arbeiter Ring.
- MacPherson, I. (2009). *A Century of Cooperation*. Ottawa: Canadian Cooperative Association.
- Manitoba Cooperative Association. (2010). Co-op Connections Newsletter. Vol. 1, Issue 1, June.
- Manitoba Housing and Community Development. (nd). “What is Neighbourhoods Alive?” information retrieved from <http://www.gov.mb.ca/housing/neighbourhoods/>
- Mason, M. (2007). *Collaborative Partnerships for Urban Development: A Study of the Vancouver Agreement*. Environment and Planning A, Vol. 39, pp 2366-2382.
- McMurtry, J.J. (ed.) (2010). *Living Economics: Canadian Perspectives on the Social Economy, Co-operatives, and Community Economic Development*. Toronto: Emond Montgomery.

- Méthé, M-H. (dir.), (2008). *Oser la solidarité! L'innovation sociale au cœur de l'économie québécoise*, FIDES, p. 30-31. (157 p.)
- Ministère des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)  
Information retrieved from *Responsabilité gouvernementale* <http://www.mamrot.gouv.qc.ca>
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).  
Information retrieved from <http://www.mdeie.gouv.qc.ca>
- National Summit Steering Group. (2011). *2010 National Summit on a People-Centred Economy - Priority Recommendations*, retrieved from [www.ccednet-rcdec.ca](http://www.ccednet-rcdec.ca)
- Neamtan, N. (2008). *L'apport de l'économie sociale au développement économique du Québec*. Conférence donné à Mexico, Lors du forum international *Apport de l'économie sociale et solidaire au développement du Mexique. Législation et politique publique*, 19 au 22 février 2008.
- One World Inc. (2008) *Leading and making a difference in Manitoba – the co-op way - A strategy for developing and maintaining Manitoba's cooperative community*, Manitoba Cooperative Association.
- Ontario Sustainable Energy Association. (nd). Information retrieved from:  
<http://www.ontariosea.org>
- Payne, C. (2011). Government of Nova Scotia, Finance Department, personal interview
- Perry, S. & Loewen, G. (2009). "Equity Tax Credits as a Tool of CED -A Comparison of Two Local Investment Incentive Programs," in *Making Waves*, Vol. 20, No. 3.
- Quarter, J., Mook, L., Armstrong, A. (2009). *Understanding the Social Economy: A Canadian Perspective*. Toronto: University of Toronto Press.
- Salamon, L. (2007). *Non-profit advocacy: What do we know?* John Hopkins Center for Civil Society Studies.
- Salamon, L., S. Sokolowski, et al. (2003). *Global civil society: An overview*. Baltimore, John Hopkins Center for Civil Society Studies.
- Sharkey, E., Legassie, J. and McElroy, R. (2010). *Canadian Social Economy Research Partnerships Content Analysis of Research*. Victoria: Canadian Social Economy Hub.  
[http://www.socialeconomyhub.ca/sites/default/files/June\\_2010\\_CSERP\\_Research\\_Table.doc](http://www.socialeconomyhub.ca/sites/default/files/June_2010_CSERP_Research_Table.doc)
- Vaillancourt, Y. (2008). *Social Economy in the Co-Construction of Public Policy*, Occasional Paper Series, No. 3, July 2008. Victoria: Canadian Social Economy Hub.  
<http://www.socialeconomyhub.ca/sites/default/files/CSEHubOP3YvesVaillancourt.pdf>
- Vaillancourt, Y. (2010). "The Social Economy in Québec and Canada: Configurations Past and Present" in McMurtry, JJ (ed.), *Living Economics*. Toronto: Edmond Montgomery.

- Vaillancourt, Y (Forthcoming in 2011). "Third Sector and the Co-Construction of Canadian Public Policy", in V. Pestoff, T. Brandsen & B. Verschuere (Eds), *New Public Governance, the Third Sector and Co-Production*, New York: Routledge.
- Vaillancourt, Y., Thériault, L. (2008). *Social Economy, Social Policy and Federalism in Canada*, Occasional Paper Series, No. 4, July, 2008. Victoria: Canadian Social Economy Hub. <http://www.socialeconomyhub.ca/sites/default/files/CSEHubOP4VaillancourtTherriault.pdf>
- Vibrant Communities, Information retrieved from <http://www.vibrantcommunities.ca>
- Western Economic Diversification Canada. (2010). *Evaluation of Urban Development Agreements – Vancouver*, retrieved from <http://www.wd.gc.ca/eng/12538.asp>
- Winnipeg Food Policy Working Group. (2011). Retrieved from <http://www.winnipegfoodpolicy.org>
- Zeesman, A. (2006). *Social Development Canada Lays the Foundation for the Federal Strategy on the Social Economy*, Horizons –Policy Research Initiative, Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, Government of Canada, Vol. 8, No. 2, February

## Appendix: Summary Table of Key Public Policies

Québec

Sujet	Acteurs de la société civile	Rôle joué par la société civile	Nature du projet ou de la recommandation présentée par la société civile	Acteurs de l'État	Rôle joué par l'État	Politiques publiques adoptées ou organisme créé et année d'adoption	Résultats terrain	Thématiques du FIESS touchées <sup>6</sup>
Services de garde	Concertation régionale des garderies du Québec (1997) À partir de 2003 Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE)	Dépôt d'un projet dans la cadre du Sommet de 1996	Projet pilote pour expérimenter la formule de centre intégré regroupant des services de garde en installation, une agence de services de garde en milieu familial, une halte-garderie, une joujouthèque et des services de garde à domicile	Ministère de la Famille et des Aînés	Financement et encadrement	Politique familiale 1997 Cette politique comprend notamment une contribution financière de l'État à l'achat du service de garde.	203 000 places en 2010 (55 000 places en 1997)  40 000 emplois 950 corporations 15 000 services de garde en milieu familial	2 et 1
Aide domestique	Groupe de travail sur l'ÉS Aujourd'hui : trois réseaux d'entreprises	Dépôt d'un projet dans la cadre du Sommet de 1996	Création d'un réseau d'entreprises d'aide à domicile présentes partout au Québec	Ministère de la Santé et Services sociaux	Achat de services par des instances locales et régionales auprès des entreprises	Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD) 1997  Le programme couvre une partie du coût d'achat du service d'entretien ménager, selon le niveau de revenu du client. des entreprises collectives	101 entreprises 6 000 employés 76 000 clients, dont 80 % ont 65 ans et plus, 5 M d'heures de services par année	2 et 1
Réseautage, représentation, promotion et développement de l'économie sociale	Groupe de travail sur l'économie sociale	Présentation d'une recommandation dans le rapport « Osons la solidarité »	Création d'une structure de suivi afin de poursuivre le travail de reconnaissance et de développement de l'ÉS, d'assurer le suivi des projets déposés au sommet de 1996	Ministère du Conseil exécutif	Financement de base du Chantier	Incorporation en 1997, assemblée générale de fondation en 1999	Création du Chantier de l'économie sociale	2, 1 et 3
Soutien aux entreprises	Groupe de travail sur l'ÉS	Présentation d'une recommandation dans le rapport « Osons la solidarité »	Accroître le soutien à l'entrepreneuriat collectif en consolidant les organismes ayant déjà cette vocation et en créant des mesures favorisant la mise en réseau des entreprises d'économie	MDEIE	Financement et suivi des résultats	Politique de soutien au développement local et régional 1997	120 CLD et 13 CDÉC dont certaines ont le mandat CLD présents partout sur le territoire du Québec et ayant une obligation de résultat en économie	1

<sup>6</sup> Thématiques 1) Territoire et développement local, 2) Innovation et entrepreneuriat collectif, 3) Finance et commerce solidaires, 4) Emploi et travail, 5) Sécurité et souveraineté alimentaires



Sujet	Acteurs de la société civile	Rôle joué par la société civile	Nature du projet ou de la recommandation présentée par la société civile	Acteurs de l'État	Rôle joué par l'État	Politiques publiques adoptées ou organisme créé et année d'adoption	Résultats terrain	Thématiques du FIESS touchées <sup>6</sup>
			sociale et de nouvelles formes de partenariat avec les secteurs privé et institutionnel				<p>sociale</p> <p>Dotation de chacun des CLD d'une enveloppe réservée à l'économie sociale</p> <p>De 1998 à 2006, 99 M\$ ont été investis dans 4600 entreprises créant ou consolidant 39 000 emplois</p> <p>Création d'un Fonds de développement de la métropole pour la métropole en 2007</p>	
Capitalisation des entreprises	Groupe de travail sur l'ÉS (1996) Suivi : Chantier de l'économie sociale	Conception, mise en place et gestion courante d'un fonds d'investissement dédiés exclusivement aux entreprises collectives	Mettre sur pied un fonds de capitalisation qui sera le levier financier dont les entreprises d'économie sociale ont besoin pour avoir accès au marché financier traditionnel	MAMROT	Participation au Conseil d'administration du RISQ	1997	Création du RISQ grâce à une capitalisation initiale de 10M\$ venant à 50% du Gouvernement et à 50% de dons entreprises privées En date de décembre 2009, 13 M\$ investis dans 577 projets	3
Formation de la main-d'œuvre	Groupe de travail sur l'ÉS Suivi : CSMO-ÉSAC	Vœux exprimés dans le rapport « Osons la solidarité »	Consacrer plus d'efforts à la formation de la main-d'œuvre en emploi	Emploi Québec (Services publics d'emploi)	Financement et participation au Conseil d'administration du CSMO-ÉSAC	1998	Création d'un CSMO consacré spécifiquement à l'ÉS et à l'action communautaire	4
Reconnaissance et développement de l'économie sociale	Chantier de l'économie sociale	Négociation des paramètres du plan d'action	Plan d'action global pour le développement de l'économie sociale	8 ministères	Soutien financier et coordination des interventions	Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif 2008	Plus grande reconnaissance et institutionnalisation en région avec les pôles régionaux	1 et 2
Développement des coopératives	Conseil québécois de la coopération et de la mutualité	Négociation des paramètres de la politique	Adopter un plan d'action pour le développement des entreprises coopératives	MDEIE	Soutien financier et suivi des mesures	Politique de développement des coopératives 2003	Soutien aux fédérations sectorielles de coopératives et aux Coopératives de développement régional	1 et 2

Sujet	Acteurs de la société civile	Rôle joué par la société civile	Nature du projet ou de la recommandation présentée par la société civile	Acteurs de l'État	Rôle joué par l'État	Politiques publiques adoptées ou organisme créé et année d'adoption	Résultats terrain (CDR)	Thématiques du FIESS touchées <sup>6</sup>
Capitalisation des entreprises	Chantier de l'économie sociale auquel se sont joints les fonds de travailleurs	Mobilisation de la SC pour demander l'accès à un outil de capitalisation pour les entreprises d'ÉS. Participation des fonds de travailleurs à la capitalisation de la Fiducie FSTQ <sup>7</sup> 12 M\$ Fondation 8 M\$	Mettre sur pied un outil permettant aux entreprises de se capitaliser	Développement économique Canada (DEC) (fédéral) Gouvernement du Québec (provincial)	Mise de fonds de 23 M\$ par DÉC et investissement de 10 M\$ par Gouvernement du Québec Participation au Conseil des fiduciaires	2006	Création de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale 17,2 M\$ investis depuis 2007 dans 55 entreprises créant ou consolidant 1510 emplois	3
Habitation communautaire	Coalitions conjoncturelles des groupes suivants :  AGRTQ <sup>8</sup> , CQCH, RQOH, FRAPRU, FLHLMQ, RAPSIM	Promotion des besoins en logements sociaux et communautaires, participation à la définition et au suivi des programmes de soutien au développement du logement social et communautaire.	Réalisation de 50 000 logements communautaires et reconduction et adaptation des programmes gouvernementaux sur une base pluriannuelle.	Société d'habitation du Québec  Société canadienne d'hypothèque et de logement	Développement de programmes d'aide financière à la pierre et à la personne et garanties de financement.	Accès logis 1997 (SHQ) Fonds québécois d'habitation communautaire 1997 Société Canadienne d'hypothèque et de logement	57 000 logements communautaires existant au Québec créés grâce à différents programmes dont Accèslogis.	1 et 2
Environnement  Gestion de matières résiduelles  Autres enjeux environnementaux	Gestion de matières résiduelles :  Regroupement des entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles  Autres : Équiterre, Nature Québec	Gestion de matières résiduelles : créer des emplois dans le respect des 3RV et favoriser l'atteinte des objectifs gouvernementaux.  Autres : participer aux débats publics entourant les	Gestion de matières résiduelles : assurer la place des entreprises d'économie sociale dans la politique gouvernementale de Responsabilité élargie des producteurs et permettre aux municipalités de réaliser des ententes de gré à gré avec les entreprises d'économie sociale.  Autres : une politique énergétique et de consommation responsable	Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs  Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	Gestion de matières résiduelles	Programme d'aide aux entreprises d'ÉS œuvrant dans la gestion des matières résiduelles  Loi des cités et villes  Politique québécoise de développement durable	Financement d'entreprises d'économie sociale  Ententes de gré à gré avec des municipalités  Évaluation des institutions publiques en fonction de l'atteinte des objectifs de développement durable (Vérificateur général du Québec)	1 et 2

<sup>7</sup> FSTQ : Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. Fondation : Fonds de la Centrale des syndicats nationaux

<sup>8</sup> Association des groupes de ressources techniques du Québec, Confédération québécoise des coopératives d'habitation, Réseau québécois des OSBL d'habitation, Front d'action en réaménagement urbain, Fédération des locataires de hlm du Québec, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

Sujet	Acteurs de la société civile	Rôle joué par la société civile	Nature du projet ou de la recommandation présentée par la société civile	Acteurs de l'État	Rôle joué par l'État	Politiques publiques adoptées ou organisme créé et année d'adoption	Résultats terrain	Thématiques du FIESS touchées <sup>6</sup>
		enjeux énergétiques ainsi que ceux liés à la gestion de l'eau, des gaz à effet de serre, du développement durable et de la consommation responsable.	dans le respect des principes du développement durable					
Médias communautaires	Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ)	Représentation du secteur auprès des interlocuteurs gouvernementaux	Soutien aux médias communautaires par l'achat de publicité	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)	Reconnaissance et soutien aux médias communautaires	Engagement gouvernemental à effectuer 4% de ses placements publicitaires dans les médias communautaires	2.8 % de placements publicitaires gouvernementaux effectués dans les médias communautaires	1 et 2
Insertion sociale	Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)	Négociation d'une entente cadre	Soutien aux entreprises d'insertion	Emploi-Québec (services publics d'emploi)	Financement de postes d'insertion et de la formation	Entente cadre sur les entreprises d'insertion	47 entreprises, 470 emplois permanents, plus de 3000 postes d'insertion, chiffre d'affaire annuel 78M\$	4 et 2
Emplois pour les personnes handicapées	Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA)	Réseautage, promotion, financement, formation et négociation des modalités des politiques publiques	Subvention salariale permettant l'embauche des personnes handicapées	Office des personnes handicapées (de 1978 à 2005) Emploi Québec (services publics d'emploi)	Financement des postes pour compenser la productivité réduite liée au handicap	Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, 1978 Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien à l'emploi des personnes handicapées, 2008	45 entreprises, 4500 emplois permanents dont 3500 personnes handicapées, 170 millions \$ en revenus annuels, 110 millions \$ de masse salariale.	4 et 2
Recherche	Chercheurs, Chantier de l'économie sociale et plusieurs de ses membres	Dépôt d'une demande dans le cadre d'un appel de projet lancé par le (CRSH)	Mise en place d'un réseau de recherche partenariale	CRSH	Financement de la structure de recherche partenariale	2000	Création de l'ARUC-ÉS, suivi en 2005 d'un réseau territorial de recherche partenariale	2

## Fédéral et autres provinces

Sujet	Acteurs de la société civile	Rôle joué par la société civile	Nature du projet ou de la recommandation présentée par la société civile	Acteurs de l'État	Rôle joué par l'État	Politiques publiques adoptées ou organisme créé et année d'adoption	Résultats terrain	Thématiques du FIESS touchées
Développement de coop <i>(Canada)</i>	Association canadienne des coopératives (ACA) Conseil canadien de la coopération et de la mutualité (CCCM)	Pression exercée pour le programme	Gestion des services de conseil	Co-op Secretariat	Financement Gérer la recherche et le développement des connaissances	Co-op Development Initiative (CDI) 2003, 2010 Agricultural- CDI (Ag-CDI) 2006-09	Soutien de projets coops 1,500+ Projets coop qui ont aidé à créer 200+ nouvelles cooperatives.  A soutenu 60+ coops agricoles	2,4 &5
Revitalisation urbaine <i>(Canada en partenariat avec les administrations provinciales et municipales)</i>	Organismes de sociétés civiles dans chaque ville dans les conseils et les groupes de travail	Organismes communautaires impliqués dans des conseils et des groupes de travail faisant partie de l'implémentation	Financement à long terme et 3 paliers de gouvernements et organismes communautaires collaborant à de vastes problèmes tels la revitalisation des centres-villes, l'innovation renforcée ou le développement économique durable.	Western Economic Diversification Canad, en partenariat avec les administrations provinciales et municipales	Tous les paliers de gouvernement impliqués, les administrations municipales mènent l'initiative	Urban Development Agreements 2000 & 2005 Vancouver Winnipeg, Edmonton, Regina, Saskatoon and previously Victoria	5 villes en bénéficient Vancouver Winnipeg, Edmonton, Regina, Saskatoon et Victoria	1
Développement de l'économie communautaire <i>(Manitoba)</i>	Unregroupement non structuré de groupes communautaires du secteur du DÉC incluant CCEDNet Manitoba, la branche manitobaine du	Consultation active et dialogue	Les départements évaluent les programmes des principes Neechi et des opportunités id DÉC	Community and Economic Development Committee of Cabinet (CEDC)	Principal impulseur de l'initiative	Manitoba CED Policy Framework & CED Lens 2001	politique d'approvisionnement –se sont joints au gouvernement: Portail d'achat social, Initiative d'approvisionnement autochtone, l'Initiative de Manitoba Hydro pour la formation et l'emploi dans le Nord.	1,2
Revitalisation des collectivités et DÉC des collectivités aux grands besoins <i>(Manitoba)</i>	Centre canadien des politiques alternatives (CCPA), de groupes autochtones et autres	Implémentation par consultation des résidents et en partenariat avec les organismes communautaires  Prendre des décisions de	Financement de base de cinq ans pour la revitalisation des quartiers démocratiquement et localement gérées pour coordonner les efforts de revitalisation des quartiers autour d'un plan communautaire de cinq ans.  Complété par d'autres	Conseil gouvernemental du Manitoba des Affaires intergouvernementales, de la Justice, des Services de la famille et du	Bailleur de fonds Prend les décisions finales pour l'octroi des fonds	Neighbourhoods Alive! 2000 - long-term, community based, social and economic development strategy.	Projets de DÉC de 30 \$ à 400+ millions dans quartiers désignés dans les trois plus grandes villes du Manitoba incluant, Winnipeg, et Thompson.	1,2,4

Sujet	Acteurs de la société civile	Rôle joué par la société civile	Nature du projet ou de la recommandation présentée par la société civile	Acteurs de l'État	Rôle joué par l'État	Politiques publiques adoptées ou organisme créé et année d'adoption	Résultats terrain	Thématiques du FIESS touchées
		<i>financement par le biais du fonds de petites subventions</i>	<i>composantes de fonds de financements</i>	<i>logement, des Affaires indiennes et du Nord, l'Éducation et de la formation</i>				
<i>Financement du DEC en milieux ruraux (Manitoba)</i>				<i>Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales du Manitoba (MAAIRM)</i>	<i>Institution d'un fond et 30% de crédit d'impôt pour faciliter et accroître les investissements sur actions pour des entreprises communautaires</i>	<i>Crédit d'impôt pour le DEC 2004</i>	<i>1.9 \$ million investis dans 12 entreprises communautaires en 2009</i>	<i>2,3</i>
<i>Financement du DÉC en milieux ruraux (Manitoba)</i>				<i>Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales du Manitoba (MAAIRM)</i>	<i>Donne aux sociétés de développement communautaire rurales des fonds d'emprunt pour des micro-prêts à des entreprises rurales incluant les coopératives</i>  <i>Fournit de l'assistance technique et des garanties de prêts aux entreprises du Nord et aux entreprises rurales</i>	<i>- Community Works Loan Program,  - Rural Economic Development Initiative (REDI),  - Regional Development Corporations (RDCs)</i>	<i>- 7 communautés rurales appuient les entreprises au démarrage ou en expansion, DÉC gouvernemental local et promotion régionale,</i>	<i>2,3,4</i>

Sujet	Acteurs de la société civile	Rôle joué par la société civile	Nature du projet ou de la recommandation présentée par la société civile	Acteurs de l'État	Rôle joué par l'État	Politiques publiques adoptées ou organisme créé et année d'adoption	Résultats terrain	Thématiques du FIESS touchées
					-financement de 7 RDCs			
Financement rural de DEC (Manitoba)				Affaires autochtones et du Nord du Manitoba	Société d'État établie pour fournir des prêts aux entreprises du Nord (essentiellement de petits entrepreneurs, certaines CDC et entreprises communautaires du nord du Manitoba et pêcheries	Communities Economic Development Fund (CEDF)	20 \$ millions additionnels utilisés pour le compte des organismes de DÉC et entreprises sociales	2,3,4et5
Développement de coop et capacités de financement en construction (Manitoba)	Association des coop du Manitoba et Conseil de développement économique des coop manitobaines pour les municipalités bilingues du Manitoba (CDEM).  CCEDNet Manitoba	Développement d'une politique conjointe et administration du crédit d'impôt Les coops investissent	Crédit d'impôt pour le développement de coop	Logement et développement communautaire	Table ronde de partenariat de Coopératives collectives pour le développement des politiques. donne un crédit d'impôt	Crédit d'impôt pour le développement de coop 2010		1,2,3et4
Investissements locaux dans le développement des entreprises locales (Nouvelle-Écosse)	Groupe consultatif de citoyens de la Nouvelle-Écosse	Formulé des recommandations	Incentifs fiscaux pour promouvoir les investissements dans les entreprises communautaires locales	Dept financier de la Nouvelle - Écosse, Département du développement de l'économie et du tourisme et Commission des valeurs	Consultations publiques '96-'98 -ont développé et ont passé les règlements et les exemptions CEDIF	-Equity Tax Credit (ETC) 1993  -CED Investment Fund (CEDIF) 1999	Après 11 ans 46 CEDIF créés 4,500 membres de la communauté et ont investi 36.5 millions \$	1,2,3et4

Sujet	Acteurs de la société civile	Rôle joué par la société civile	Nature du projet ou de la recommandation présentée par la société civile	Acteurs de l'État	Rôle joué par l'État	Politiques publiques adoptées ou organisme créé et année d'adoption	Résultats terrain	Thématiques du FIESS touchées
<i>Énergie alternative au niveau communautaire (Ontario)</i>	<i>La Ontario Sustainability Energy Association (OSEA) de 1500 membres Ontario Green Energy Act Alliance de 4000 membres</i>	<i>A fourni au gouvernement des informations et techniques et a mobilisé le public et l'industrie</i>	<i>Programme pour passer des contrats avec de petites entreprises ou des projets d'énergie renouvelable au niveau communautaire</i>	<i>Le ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure de l'Ontario, Ministre et le Premier ministre et l'Office de l'électricité de l'Ontario (OEO)</i>	<i>mobilières, Premier programme vert et ministre désigné Ministre réceptif et actif, OPA a créé un programme basé sur les recommandations</i>	<i>La loi de 2009 sur l'énergie verte et l'économie verte de l'Ontario</i>	<i>2400 applications à petite échelle, pour 5000 MW, Programme a recouvré ses coûts en 2 ans, 50 000 nouveaux emplois anticipés pour les 3 premières années</i>	<i>1,2,3et4</i>
<i>Capitalisation des entreprises sociales et des logements sociaux (Edmonton)</i>	<i>Edmonton Community Foundation, &amp; United Way</i>	<i>En partenariat avec la ville, 3 millions \$ pour la capitalisation, a élaboré des structures de gouvernance, siègent sur le Conseil</i>	<i>Fonds de crédit capital patient pour soutenir les entreprises sociales</i>	<i>Dept des services communautaires de la ville d'Edmonton</i>	<i>Évaluation initiale des besoins, en partenariat avec ECF, 3 millions \$ pour la capitalisation, a élaboré des structures de gouvernance, siègent sur le Conseil</i>	<i>Edmonton Social Enterprise Fund par une entreprise à but non lucratif</i>	<i>Capital patient pour des entreprises sociales à but non lucratif et projets de logements sociaux abordables : financement de ponts, subventions " path-to-loan" et subventions d'assistance technique.</i>	<i>1,2,3,4</i>